

BRILLANTE FETE A NOTRE-DAME DES SEPT ALLEGRESSES

La paroisse Notre-Dame des Sept-Allegresses a célébré avec éclat, dimanche, sa fête patronale. Avant la messe Mgr Cloutier, évêque du diocèse, précédé des enfants de chœur a quitté le monastère pour se rendre processionnellement à l'église paroissiale. La garde Notre-Dame était de service dans la rue.

La grand-messe fut chantée par le P. Stanislas, assisté des Pères Louis-Joseph et Gabriel. Mgr l'évêque assistait au trône. La chorale chanta une messe harmonisée par M. Thompson, organiste de la paroisse, sous la direction de M. P. Fortier.

Le sermon de circonstance fut donné par le Père Thomas-Marie, assistant-commissaire de Terre-Sainte. L'orateur sacré parla des joies de Marie durant sa vie. Il rappela le mot de saint Thomas, l'apôtre de la présence réelle du divin Maître dans l'Eucharistie. La louange sera toujours inférieure aux mérites de Marie, Dieu, dit-il, n'a pas créé la tristesse. Il a fait l'homme qui pour un moment a méconnu son Créateur, c'est depuis la faute de notre premier père au Paradis que la tristesse s'est glissée dans le monde.

Le R. Père passe en revue la douce existence de la Vierge. Il dit que deux siècles se penchent pour contempler

PROFESSION DE VOEUX SOLENNELS

Le 27 juillet, en la fête de la Vierge, sous la présidence de Monsieur le Chanoine Léon Lamothe, quatre religieuses, les Sœurs Saint-Louis de Gonzague, Hortense Lacerte d'Yamachiche, Saint-Denis, Blandine Desjardins, de Saint-Théophile-du-Lac; Saint-Rémi, Virginie Cantin, de Saint-Flavien et Saint-Alexis, Marie-Julia-Raymond de Saint-Léonard, Nicolet prononcèrent leurs vœux solennels.

La grand-messe en l'honneur de sainte Anne fut chantée par M. le Chanoine Lamothe assisté par MM. les abbés Henri Moreau et Arthur Rousseau.

Le R. P. Eugène Lacerte, frère de Sœur Saint-Louis-de-Gonzague a prononcé le sermon de circonstance.

Les prêtres présents au chœur étaient M. le Chanoine A. Comtois, Principal de l'Ecole Normale, M. Bérard, aumônier du Monastère, M. J.-G. Turcotte du Séminaire et le R. P. Albert Dantigny, S. J.

IL EST PINCÉ ET CONDAMNÉ

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 26. — Un jeune homme de St-Tite a comparu vendredi dernier p.m. devant M. le Magistrat F.-X. Lacoursière siégeant en cette ville, sous l'accusation d'avoir volé à Mme Vve Horm. Ringuette, de St-Tite, une somme de \$45.00.

Le mandat d'arrestation a été pris contre le prévenu Alfred Laurette, par M. Michel Lacarte, de St-Tite.

L'individu a été condamné à 15 jours de prison.

Une somme de \$20.80 fut retrouvée sur Laurette et remise à Mme Ringuette.

ILS TIRENT DEUX BALLES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 26. — Ces jours derniers M. Alfred Mathon accompagné de son fils Alfred jr et de sa fille, Madame Alfred Vilemure, revenant des Trois-Rivières, quand, rendu dans la route de Ste-Flore, à une couple de milles d'ici, son auto manqua de gazoline. Le fils de M. Mathon, continua alors à Grand'Mère, en compagnie d'amis cherchant de l'essence et M. Mathon attendit avec sa fille, dans son auto.

Un groupe d'émigrants, revenant de Grand'Mère en route pour Trois-Rivières, passant à toute vitesse, près de la machine arrêtée de M. Mathon et firent feu en lançant deux coups de revolver qui allèrent heureusement se perdre dans le vide.

On se demande si le coup fut fait par des émigrants avides de mauvais coups ou par des têtes chaudes qui ont voulu se payer la tête de nos concitoyens en leur faisant une peur terrible.

LES MARINS ANGLAIS VISITENT GRAND-MERE

Les marins des croiseurs anglais actuellement en rade de Québec, le Hood et le Repulse sont venus hier faire une excursion à Grand'Mère.

Arrivés par convoi du C. N. R., au nombre d'environ 250, ils ont visité la ville et les usines de La Laurentide.

Ils ont pris le dîner au caféteria de la Laurentide.

Les drapeaux flottaient sur tous les principaux édifices de la ville.

Vers les quatre heures ils partirent pour Les Chutes Shawinigan vivement salués par notre population.

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE

Montréal, le 12 août 1924.

Aux corporations scolaires.

A tous les chefs de maisons indépendantes d'éducation de la province de Québec.

Le Service provincial d'hygiène a été surpris de constater, durant le dernier exercice académique, que plusieurs commissions ou autres autorités scolaires avaient enfreint le règlement provincial No 21a, qui exige qu'elles refusent d'admettre, dans les écoles ou institutions sous leur contrôle, tout élève qui n'aurait pas été vacciné.

En conséquence, le Service donne, par les présentes, avis formel à tous les intéressés qu'il entend faire appliquer le dit règlement dans toute sa rigueur à l'avenir et que, si les inspecteurs régionaux rapportent, à partir du 1er septembre prochain, des infractions à ce règlement, les corporations ou autres autorités scolaires qui en seront trouvées responsables devront être traduits devant les tribunaux.

Pour le Service provincial d'hygiène.

Elzéar Pelletier.

Secrétaire du Service.

Texte du règlement précité:

21a. Toute corporation scolaire ou autre, et toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivaricelle ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'épuration ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

Toute infraction à cet article est punie d'une amende n'excédant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle n'excédant pas un dollar par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

RETRAITE FERMEE

Retraite fermée pour jeunes filles du 26 au soir au 30 septembre au matin.

Prière de s'inscrire au courent des Sœurs de Marie-Réparatrice, 119, rue Saint-Charles. Les Trois-Rivières.

PAS UN CONCERT

La chorale Notre-Dame des Sept-Allegresses organise une veillée du bon vieux temps qui sera donnée le 7 octobre par un artiste canadien. Ceux qui l'ont déjà entendu voudront l'entendre de nouveau.

UN COMMIS DE BANQUE QUI EUT UNE PEUR

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 26. — Un individu du nom de Gauthier a été appréhendé ces jours derniers en cette ville, par le constable Doyon, des Trois-Rivières avec l'aide de notre force constabulaire et fut accusé d'avoir changé un chèque à La Banque de Montréal, succursale des Trois-Rivières et d'avoir retiré une somme de 4 à peu près \$500.00 de plus que la valeur du dit chèque, par un erreur du commis de banque.

Gauthier ne s'était pas rendu compte de l'erreur du commis de Banque et avait mis tout l'argent dans sa poche, sur demande de M. Doyon il compta l'argent et s'apercevant de l'erreur se fit un devoir de remettre l'argent qui ne lui appartenait pas.

Gauthier n'avait pas agi malhonnêtement et l'affaire en resta-là.

ILS VISITENT SHAWINIGAN

(de notre correspondant)
Visite des marins anglais.

Shawinigan Falls a vu lundi après-midi, de trois à quatre heures, la visite d'environ 180 marins anglais, dont 19 officiers, des vaisseaux "Hood", "Repulse" et "Able", de l'escadre anglaise en service spécial, actuellement à Québec. Ce détachement était sous la conduite du Lt-commandant Shilly, du "Hood". Les marins sont arrivés à trois heures à la gare des C. N. R. où ils ont été reçus par Son Honneur le Maire, Dr. J. A. Dufresne et un groupe nombreux de citoyens qui mirent leurs automobiles à la disposition des visiteurs. Ces derniers se rendirent d'abord aux usines de pouvoir de la Shawinigan Water & Power Co., puis firent une rapide visite de la ville, et à quatre heures ils quittaient la ville par voie du Canadien Pacifique pour se rendre aux Trois-Rivières.

CONDOLEANCES

A une assemblée générale de la Philharmonie, en date du 23 août 1924, les membres ont appris avec peine la triste nouvelle de la mort de Mme Denis Dusseau, mère de M. Henri-Paul Dusseau, notre dévoué camarade.

La résolution suivante a été adoptée:

"Proposé par M. Léonce DeColles, et secondé par M. Emilien Boulianne: "Que la Philharmonie offre ses plus sincères sympathies à la famille Dusseau, dans la douloureuse épreuve qui vient de la frapper."

"Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux journaux pour publication."

R. D. Blais,
Secrétaire de la Philharmonie.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 9 septembre le mariage de M. Léon Lenneville de Shawinigan Falls à Mlle Rosa Désilets de Saint-Maurice.

LA PHIL- HARMONIE A L'EXPOSITION

Nous avons eu, cette année, la présence de deux fanfares sur le terrain de l'Exposition. La ville avait offert à la Philharmonie de partager pour moitié avec l'Union Musicale l'engagement ordinaire annuel. Pour laisser à la Fanfare municipale tout son bénéfice, la Philharmonie ne voulut accepter qu'un engagement supplémentaire pour mercredi et jeudi.

Le corps philharmonique, en parade devant l'estrade, fut salué de longs applaudissements et les deux concerts qu'elle donna dans le pavillon central des exhibits furent aussi soulignés d'enthousiastes acclamations.

Nos félicitations aux membres de cette société à leur Président Monsieur Ivanhoe Trudel et à leur digne professeur Monsieur Emile Quinquemberg.

PIQUE-NIQUE DE L'INTERNA- TIONAL PAPER

Le pique-nique donné dimanche après-midi par l'International Paper a ses employés a été un gros succès.

Près de deux mille personnes ont pris part à la fête.

L'organisation a été parfaite et tous se sont amusés à qui mieux mieux.

Les officiers s'étaient joints à leurs employés et sympathisèrent ferme avec tous.

On remarqua MM. Allen Curtis, de New York, Robert Grant, James Murray, John Lundrigan, J. M. Pickett et L. G. Denne.

Parmi les invités, M. l'abbé J. A. Lemire, de la paroisse Sainte-Cécile, MM. J. L. Fortin et Norman Labelle. La Philharmonie de la Salle était de la fête et elle sut par sa musique entraîner sonner la note juste, dans l'harmonie générale.

Des discours furent prononcés par MM. Curtis et Lundrigan.

A l'heure de la collation de bonnes fèves au lard furent servies aux amateurs une quantité d'autres friandises plus délicates pour les estomacs moins robustes.

Des prix de haute valeur furent donnés aux vainqueurs des diverses épreuves disputées par les meilleurs athlètes chez les employés de la Compagnie.

POUR ENTRER AU SEMINAIRE

LE 3 SEPTEMBRE

Il faudra se munir d'un certificat de vaccination, si on n'en possède déjà un.

LE RADIO AFFECTERAIT-IL LA TEMPERATURE

Les postes de transmissions sont-ils responsables des étés torrides et des hivers hâtifs? Un fermier de Patterson, N. Y., le croit et prédit des gelées en août à cause de l'activité des postes de radio. Dans une lettre qu'il adressa au poste W G Y, Sheenectady, N. Y., il exposait cette nouvelle et intéressante théorie comme suit:

"La transmission de la musique constitue un excellent amusement, mais pourquoi le temps est-il si froid?"

"Je crois que la transmission d'électricité dans l'air en enlève toute la chaleur. Pensez donc, vingt postes de transmission dans les états de la Nouvelle-Angleterre seulement! Depuis trois ans que la transmission de musique par radio est commencée, nous avons toujours eu des étés froids. Il y a quatre ou cinq ans, alors qu'il n'y avait aucun poste de radio d'établissements nous avions des étés chauds. Vous savez vous-mêmes que quand il fait très chaud en été, nous avons fréquemment des orages électriques. Maintenant nous n'en avons plus. Pourquoi?"

"Un orage électrique laisse toujours la température plus fraîche. Maintenant que dix ou quinze postes sont en opération environ cinq heures par jour chacun, l'électricité de ces postes consomme plus de chaleur que cinquante orages. Nous sommes en été et l'herbe ne donne pas encore signe de vie, les arbres sont nus et il gèlera en août. La température est très différente de ce qu'elle était il y a quelques années. Que feront les fermiers? Essayez donc de faire arrêter tous les postes des Etats-Unis durant les mois d'été et vous verrez que les bons étés chauds d'autrefois nous reviendront."

VIE ORDINAIRE

La ville des Trois-Rivières a repris cette semaine sa vie ordinaire que les jours de l'exposition avait quelque peu troublés ces jours derniers.

Notre grande exposition a été un bon succès et les nombreux visiteurs de mercredi et jeudi en ont remporté un bon souvenir.

RIEN NE TRANSPIRE DES DECISIONS PRISES A OTTAWA VENDREDI

On est certain cependant que le cabinet a fait des nominations. Aucun renseignement sur le projet de conférence des Dominions à Londres, à l'automne.

Ottawa.—Le cabinet a passé la journée à délibérer vendredi et lorsque les ministres sont sortis de l'enceinte du conseil privé entre six et sept heures, hier soir, ils avaient taillé une considérable besogne. Le premier ministre King n'a pas cependant voulu desserrer les dents.

Il avoua que certaines nominations avaient été faites mais il n'a pas voulu les annoncer avant qu'elles aient été approuvées par le gouverneur général. Il est probable qu'elles le seront aujourd'hui. On croit que les vacances au conseil d'administration du Canadien National ont été remplies et qu'un des élus est M. R. H. McKay, de New Glasgow, N.-E. Les autres nominations étudiées seraient celles du président de la Commission des chemins de fer et de l'inspecteur des banques. Quelques autres nominations auraient été également discutées.

On demanda à M. King s'il avait

été question du projet de convention commerciale avec l'Australie, mais il répondit que les ministres qui s'étaient occupés de l'affaire, n'étaient pas encore revenus d'Europe. Il a ajouté savoir que le gouvernement ne savait rien de plus que l'Angleterre à propos de la conférence constitutionnelle dont il est question pour cet automne. Il croit savoir que l'Australie n'est pas prête à participer actuellement à cette conférence.

L'impression grandit ici que la proposition fut faite simplement dans l'idée de connaître quelle serait l'attitude des Dominions vis-à-vis de cette conférence. Si le projet avait été accueilli avec enthousiasme par toutes les parties de l'Empire, la conférence aurait probablement eu lieu. Le Canada a fait connaître qu'il approuvait le projet et qu'il enverrait des délégués si la conférence avait lieu, mais le premier ministre n'y assistera pas.

M. P.-C. Larkin, haut-commissaire canadien à Londres, a assisté à la séance du cabinet, hier matin. Il fut question de la besogne du bureau canadien à Londres. Une autre série de réunions aura probablement lieu la semaine prochaine.

L'ANNEE SAINTE ET LE CANADA CATHOLIQUE

Contrairement à certaine fausse rumeur, l'année 1925 demeurera "l'année sainte", suivant la promulgation du Souverain Pontife. On se souvient que S. S. Pie XI, glorieusement régnant, a proclamé l'année 1925 "une année sainte", dans une bulle en date du 29 mai dernier, faisant un chaleureux appel à tous les catholiques du monde entier pour la célébration du 22ème jubilé.

Du Canada, un grand pèlerinage national sera organisé à la demande expresse de Son Eminence le Cardinal Bégin et du Comité provincial, composé des archevêques et évêques de Québec. Voici, en effet, la lettre que le vénérable primat de l'église canadienne, S. E. le Cardinal Bégin vient d'adresser à M. Jules Hone, l'organisateur officiel de cette grande démonstration de foi et de patriotisme.

le 8 juillet, 1924.

Monsieur Jules Hone, Directeur.

Les Agences de Voyages Jules Hone.

Montréal.

Monsieur le Directeur.

Dans une bulle invitait les fidèles à restaurer la société humaine et à restaurer aux coutumes saintes, le Souverain Pontife Pie XI, glorieusement régnant, a proclamé l'année 1925, "une année sainte."

Comme lors des Jubilés du Moyen-Age et les derniers Jubilés de 1875 et de 1900, de tous les continents et de tous les pays, des pèlerins se dirigeront vers Rome, "cette seconde patrie de tout catholique", pour réclamer les faveurs et les bénédictions dont les peuples ont besoin pour restaurer la paix dans les cœurs.

De notre cher pays—nous l'espérons ardemment,—nombreux seront les fidèles qui, dirigés par leurs Evêques et par leurs Prêtres, pourront porter jusqu'aux pieds de Notre Saint Père l'hommage de notre foi religieuse et de notre fierté canadienne.

Pour faciliter la réalisation d'un grand Pèlerinage du Canada à Rome, durant cette Année Sainte, nous avons formé un Comité des Archevêques de la Province de Québec, dont S. G. Mgr J.-M. Edmond d'Ottawa, est le vice-président et, S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, le secrétaire: nous avons décidé de vous confier l'organisation de ce Pèlerinage, vous laissant, sujet à approbation, le soin d'en fixer les détails et d'en surveiller l'accomplissement.

Que Dieu bénisse, M. le Directeur, et qu'il vous donne de réaliser pleinement l'espérance que nous mettons en vous, et qu'il bénisse aussi tous ceux qui prendront part à ce Pèlerinage et qui iront à Rome représenter notre chère Province et le Canada tout entier.

(Signé) Cardinal L.-N. Bégin.
Archevêque de Québec.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Les exercices de la retraite ecclésiastique commenceront au Séminaire du soir hier soir se termineront vendredi soir.

Sa Grandeur Mgr François Xavier Cloutier préside les exercices prêchés par Mgr Gariépy, du Séminaire de Québec.

Environ cent trente prêtres sont présents.

PAS DE CONCERT DIMANCHE

Par suite du travail considérable qu'il a dû fournir notre fanfare municipale pour répondre aux besoins des amusements donnés en face de la grande estrade il n'y a pas eu de concert dans le parc Champlain dimanche soir dernier.

La chose a déçu bon nombre d'amateurs qui s'étaient réservés des places d'assez bonne heure.

LA MARINE MARCHANDE MONDIALE

Une diminution de tonnage est constatée en 1923.

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais, limitée).

Il est toujours intéressant de mesurer l'importance des moyens de transport par eau dont dispose le commerce, surtout le commerce international. Les statistiques, si précises du Lloyd anglais nous renseignent à cet égard. Les données de ces statistiques, arrêtées au 30 juin 1924, nous apprennent que cette société a pu constater, à cette date, l'existence de 32,596 bateaux d'au moins 100 tonnes; jaugeant ensemble 74 millions 23,567 tonnes.

Du 30 juin 1923 au 30 juin 1924, le tonnage de la marine marchande du monde a diminué de 1,242, 671 tonnes soit 821,233 tonnes pour les steamers et bateaux à moteur et 321,438 tonnes pour les bateaux à voiles. Sauf pendant la période de guerre, c'est la première fois que les statistiques du Lloyd, considérées d'une année à une autre, révèlent une diminution. On a pu constater, pendant les douze mois écoulés, un nouvel et fructueux effort de l'Allemagne pour combler le vide que la guerre a fait dans sa marine marchande. Elle et le Japon, sont les seuls pays où l'on ait enregistré, pour cette période, une augmentation, laquelle est de 363,598 tonnes dans le premier cas et de 238,560 tonnes dans le second.

Les diminutions les plus marquées sont: 1,066,491 tonnes aux Etats-Unis; 239,011 tonnes en France et 201,330 tonnes en Italie. Un tiers de cette diminution de tonnage des Etats-Unis provient de la suppression du nouveau registre du gouvernement, de bateaux qui ne sont plus en service de commerce.

LISEZ! LISEZ!

Prière aux parents qui se proposent d'envoyer leurs enfants à l'école—collège, couvent ou autre—de tenir compte de cet avertissement; autrement ils pourraient éprouver des désagréments.

Aux corporations scolaires.

A tous les chefs de maisons indépendantes d'éducation de la province de Québec.

Le Service provincial d'hygiène a été surpris de constater, durant le dernier exercice académique, que plusieurs commissions ou autres autorités scolaires avaient enfreint le règlement provincial No 21a, qui exige qu'elles refusent d'admettre, dans les écoles ou institutions sous leur contrôle, tout élève qui n'aurait pas été vacciné.

En conséquence, le Service donne, par les présentes, avis formel à tous les intéressés qu'il entend faire appliquer le dit règlement dans toute sa rigueur à l'avenir et que, si les inspecteurs régionaux rapportent, à partir du 1er septembre prochain, des infractions à ce règlement, les corporations ou autres autorités scolaires qui en seront trouvées responsables devront être traduits devant les tribunaux.

Pour le Service provincial d'hygiène.

Elzéar Pelletier.

Secrétaire du Service.

Texte du règlement précité:

21a. Toute corporation scolaire ou autre, et toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivaricelle ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'épuration ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

Toute infraction à cet article est punie d'une amende n'excédant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle n'excédant pas un dollar par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

UN NOUVEAU CHEVALIER MGR GROUARD

Le consulat de France au Canada annonçait ces jours derniers, la Presse la publie le jour même, que le vénérable Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Albany, était créé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français. J'avais lu la nouvelle, précédemment dans un journal de France, le crois qu'elle date, mais je n'en suis pas sûr du temps de M. Poincaré. D'ailleurs, sans doute, M. Horiot ne désavouera pas le geste. La politique n'est celle des sectaires, et de secrets que les profanes arrivent guère à pénétrer.

En tous cas, le geste est joli, et il honore le pays au grand cœur qui l'acquiesce. Ah! s'il ne faisait jamais que de ces gestes-là!

Il y a quelque dix ans, un 2 février, c'était, selon la coutume, au collège de Montréal, la fête patronale. Je crois que c'était le regrette M. Lallande, si modeste et si digne, qui était en ce temps directeur. M. Lecocq était à cet M. Lallande, aussi, avec nombre de "nos messieurs" et une belle assistance d'anciens élèves. Mgr Bruchési, alors dans toute la force et la gloire de son beau talent, présidait. Le dîner, après la fête religieuse, était joyeux. Les écoliers, comme l'on sait, s'ils ont la joie bruyante, ont l'art de l'exprimer, surtout à table, avec une sincérité qui se fait vite contagieuse. Tout allait bien.

A la table de M. le directeur, on voyait cependant un déjà vieux évêque, au cheveu et à la barbe très fournis et du plus beau blanc, qui était pour plusieurs convives, "petits" ou "grands", une cause de distraction, ou, si vous voulez un objet de curiosité. On se demandait: "Qui est celui-là?" Les regards se portaient sur son nom. Vers la fin du repas, M. le directeur remercia de leur présence Mgr de Montréal, les autres évêques présents et les anciens en général. Mgr Bruchési répondit comme il le savait le faire, avec cette aisance, cette distinction, cette délicatesse et ce tact, qui lui rendaient tout facile et le rendaient lui-même si prenant, et soudain, ex-abrupto, il donna la parole à son vénérable collègue, l'évêque tout de blanc de la tête à la ceinture.

C'était Mgr Grouard et ce fut pour beaucoup, une "éclatation". Je ne suis plus qu'un sauvage, dit-il, et je suis confus de découvrir après Mgr l'archevêque. Mais, j'y vais tout de même, car j'aime tant les jeunes, qui sont une promesse pour l'Eglise et dont j'espère, peut-être, avoir quelques-uns, un jour, pour nos chers sauvages. Et le vieil évêque parla une demi-heure qui parut bien courte, alors que tant de quarts d'heures sont longs en ces circonstances... au cœur avec esprit, avec abondance s'élevant du mot joyeux aux plus hautes pensées, sans avoir l'air d'y toucher, comme l'ange s'en va vers la nue; "Quel homme que ce missionnaire", se disait-on! "Quel cœur et quel verbe!" Il m'émut profondément, c'est sûr je n'étais pas le seul. On le sentait, il avait un apôtre qui parlait. Il était vraiment beau. On imaginait je ne sais quelle auréole autour de sa belle tête blanche.

Depuis que ses soixante ans d'apostolat ont paru—un livre que l'Académie française récompensera, j'ose le prédire, comme elle a fait pour celui du Père Duchesne. Aux glaces polaires—on sait par le menu ce qu'est l'auréole qui nimbe ce front d'apôtre. Je n'ai pas l'avantage de pouvoir insister dans cette simple note. Tout ce que je veux écrire ici c'est que, comme il y a quelques mois quand elle décora le prêtre-aveugle de chez les Trappistes, la France vient de se créer un beau chevalier de sa Légion d'honneur!

Quatre-vingt-quatre ans d'âge soixante-deux ans de prêtrise, trente-cinq ans d'épiscopat, toujours sur la brèche des missions de l'Extrême-Nord, ce chevalier est de ceux qui, comme nous ne cessons jamais d'aimer la France!

L'abbé Elie-J. Auclair.

LA PRUDENCE ET L'OBSERVANCE DE LA LOI

Depuis qu'il a pris charge de faire observer les lois de la circulation, le Ministre de la voirie a vu étendre singulièrement les limites de ses attributions. A venir jusqu'au mois de juin dernier, ses fonctions d'ailleurs considérables—consistaient à construire des routes et à les entretenir. Cette tâche menée à bonne fin, il doit maintenant veiller sur la circulation elle-même. Ces nouvelles attributions imposent des obligations multiples qu'il a à cœur de remplir. La première et la plus importante de ces obligations, selon lui, est d'assurer au public toute la protection nécessaire contre les dangers et les accidents de la route. Durant la belle saison, les journaux annoncent chaque jour la fin tragique de randonnées commencées sous les plus riantes perspectives. Pas une journée ne se passe sans qu'il n'ait ajouté une ou plusieurs victimes à la liste des victimes de la route. Car on impute généralement à la route les accidents dont elle est théâtre. En réalité, dans la très grande majorité des cas, ces accidents ont pour auteurs l'imprudence, l'ignorance ou le mépris de la loi.

Nombreuses sont les occasions d'accidents. Il n'est guère possible de les énumérer toutes. Elles sont d'ailleurs suffisamment connues du public, et particulièrement des automobilistes, auxquels le Bulletin s'adresse ici spécialement. Les traverses à niveau prennent chaque année plusieurs milliers de vies humaines. Les courbes, les approches de ponts, les intersections de rues ou de chemins, et les vitesses excessives, en prennent autant. Les automobilistes ne sont pas toujours à blâmer pour ces accidents. Ils le sont cependant dans bien des cas, et, presque toujours, ils auraient pu les éviter s'ils avaient usé de prudence.

Le Ministre de la voirie, dans les limites de ses attributions, fait tout en son pouvoir pour réduire le nombre des accidents de la route. Il indique clairement la vitesse permise sur les routes dont il a charge, selon que l'on voyage en rase campagne, dans un village ou dans une ville. Il avertit à l'approche des courbes des ponts et des chemins de fer. Il place des signaux appropriés de danger partout où il en est requis. Il fait disparaître des limites de ses routes toutes affiches ou réclames qui pourraient être causes de confusion pour les automobilistes. Il ne néglige aucune amélioration qu'il croit propre à faire disparaître un danger possible. Il fait observer le mieux possible, dans l'intérêt même du public, les règlements qui régissent la circulation. En un mot, il s'efforce de ne laisser aucune excuse à l'imprudence ou à l'ignorance de la loi.

Mais la sécurité des routes ne peut être obtenue sans l'aide du public voyageur. Le Ministre ne peut préserver la vie des automobilistes malgré eux. La coopération qu'il attend d'eux, c'est la prudence et la plus stricte observance de la loi. Que les automobilistes n'oublient pas que la loi a été faite dans l'intérêt du public, qu'elle n'a pas pour but de permettre la perception d'amendes, d'entraver leur liberté, ni de les ennuier inutilement. Qu'ils n'oublient pas non plus que, si le Ministre est parfois dans l'obligation de prendre des mesures de rigueur, il le fait toujours à contre-cœur et dans le seul intérêt du plus grand nombre. D'autre part, la loi ne peut prévoir tous les cas particuliers dans lesquels les automobilistes auront à user de leur jugement. C'est là que la plus grande prudence s'impose à eux, et c'est sur elle que le Ministre compte en second lieu.

La plus élémentaire prudence, abstraction faite de toutes les ordonnances de la loi, consiste à éviter tout excès de vitesse, même en rase campagne. Elle oblige à des précautions particulières dans les courbes, et à l'approche des intersections de chemins et des traverses à niveau. Elle impose le devoir de réduire la vitesse en-dessous de la limite légale, dans les centres peuplés, si cette vitesse peut constituer un danger pour les piétons. Un bon nombre des accidents qui surviennent dans les endroits peuplés ont pour

SHAWINIGAN - GRAND'MERE (Suite)

FUNERAILLES DE
M. CARBONNEAU

(De notre correspondant)

Châtes Shawinigan, 26. — Mercredi matin, avaient lieu en l'église St-Bernard les funérailles de Donat Carbonneau, décédé lundi matin à l'hôpital Victoria, à Montréal, des blessures reçues à la suite d'un accident dont il avait été victime à la Canada Carbide Co., quelques jours auparavant, alors qu'il tombait, avec deux compagnons, d'un échafaud d'une hauteur de 65 pieds.

Le deuil était conduit par M. Euchariste Loranger, beau-père du défunt, son fils, Hervé Carbonneau; M. l'abbé Ph. Carbonneau, MM. Anselme Bourassa, W. Isabel (St-Barnabé), J.-A. Grenier (Trois-Rivières), Joseph et Eddie Carbonneau (St-Etienne), Onésime et Joseph Descôteaux (St-Etienne).

Un grand nombre de nos concitoyens, parmi lesquels on remarquait des employés de la Canada Carbide Co., Ltd., formaient le cortège.

M. l'abbé H. Brousseau, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service. Au cheeur, le chant était dirigé par M. M.-J.-E. Drolet, maître de chapelle, et Mlle H. Prevost touchait l'orgue.

Parmi les parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous mentionnons: Mme Vve Maurice Carbonneau, mère du défunt; Mlle Alda Carbonneau (Trois-Rivières), Mme Anselme Bourassa, Mme J. Roy, Mlle Maria et Eva Bourassa (St-Barnabé), Mme W. Isabel (St-Barnabé), Mme J.-A. Grenier (Trois-Rivières), M. et Mme G. Lacombe (Baie Shawinigan).

Mme Cléophas Martel (Yamachiche), Mlle Laura Descôteaux (St-Etienne), Mme Joseph et Mlle Juliette Carbonneau (St-Etienne), M. Joseph Marcotte (St-Etienne), Mme Jos. Auger (Trois-Rivières), M. et Mme E. Loranger et Mme Walter Loranger (St-Etienne), Mlle Rachel Loranger, M. et Mme W. Blais, M. David Loranger, Mme Georges Loranger, M. Ovide Loranger, M. et Mme Alfred Touzin, Mlle Al. et Marcelle Touzin, M. et Mme Jor. Brunau, M. et Mme Nap. Grigon, de St-Etienne; Mme Vve A. Beaulieu, Mlle Bernadette Beaulieu, Mme N. Lefebvre, MM. Joseph Desautels, Maxime Gélinas, Mme Geo. St-Pierre, M. et Mme Lavallée, MM. J.-S. Whyte, A.-R. Meldrum, Adolphe Desautels, Morais, Boisvert, Melançon et Cloutier, employés de la Canada Carbide Co., Ltd., etc.

Les porteurs étaient MM. Wilbray, Eugène et W. Loranger, de St-Etienne, et MM. Alcide Carbonneau, Jos. Roy et Jos. Auger, des Trois-Rivières.

Après le service, la dépouille mortelle fut transportée à la gare du Canadien Pacifique et de là à St-Etienne où elle a été inhumée.

M. Donat Carbonneau est mort à l'âge de 36 ans; il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Dina Loranger et 5 enfants dont l'aîné a 10 ans: Simon, Hervé, Athanase, Gaston et Bertrand.

A Mme Carbonneau et à tous les siens nous présentons nos plus vives sympathies.

AUX FETES DU CAP

Grand'Mère, 26. — Une foule considérable de nos concitoyens se sont rendus assister aux fêtes de la bédiction du Pont des Chaplets au Cap de la Madeleine ces jours derniers.

FUNERAILLES DE
MME P. HEBERT

(De notre correspondant)

Châtes Shawinigan, 26. — En l'église St-Bernard, avaient lieu mardi dernier, à midi, un grand concours de pa-

ris et d'amis les funérailles de Dame Rose de Lima Levasseur, épouse de Pierre Hébert, décédée à l'âge de 66 ans.

A 8 h 45, le convoi funéraire, sous la direction de M. Jos. Bouvett, entreprenneur de pompes funèbres, se rendait à l'église St-Bernard.

Le deuil était conduit par M. Pierre Hébert, époux de la défunte; ses fils: Moïse Pierre, Joseph, Georges et Camille; ses beaux-frères, neveux et petits-fils: MM. Joseph Faucher, St-Joseph Faucher, jr, Frédéric et Albert Faucher (Montréal), Nap. Caron, (St-Louis de Courville), Arthur et Philippe Hébert, Emile Caron (St-Louis de Courville), Emile, Philippe, Charles, Henri et Maurice Lebrun, etc., et un grand nombre de nos concitoyens, amis de la famille, se trouvaient dans le cortège.

Les porteurs étaient quatre beaux-frères de la défunte: MM. Joseph Lebrun, Joseph Meunier, Joseph Faucher et Pierre Loranger.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire de la paroisse, qui chanta le service assisté de M. l'abbé J.-L. Cossette, vicaire à St-Pierre, comme diacre, et de M. l'abbé J. Deslats, vicaire à St-Bernard, comme sous-diacre.

Au cheeur, M. M.-J.-E. Drolet, maître de chapelle, dirigeait le chant et l'orgue était tenu par Mlle H. Prevost, organiste de la paroisse.

Parmi les parents et amis qui ont assisté aux funérailles, nous mentionnons: Mme J.-T. Lamothe, de La Tuque; Mlle Céline et Adrienne Hébert, filles de la défunte; Mlle Moïse P. Hébert, Mme Joseph Hébert, Mlle Laurette Lamothe (La Tuque), Fernande Hébert, Mme Vve Z. Levasseur (Montréal), Mme Nap. Caron (St-Louis), Mme Joseph Meunier (St-Maurice), Mme Ph. Lamothe et Mlle Mariette Lamothe (St-Maurice), M. et Mme Arthur Hébert, Mme Jos. Lebrun, Mme Pierre Loranger, Mme Emile Caron (St-Louis de C.), Mlle Laurette, Jeanne et Estelle Hébert, MM. Chs. Edouard et Raoul Hébert, Mlle Aline, Clémence et Marguerite Lebrun, Simone et Jeanne Hébert, M. et Mme Arthur Hébert, M. et Mme R. Ducharme, Mme Georges Pagé, Mlle Rose, Mlle Ida, Mlle Uldéric Pagé, Nap. Caron, Mme Jos. Guay, et Mme R. Lambert, Mme Jos. Guay, Mme Saul Rheault, M. et Mme Arsène Racine, M. et Mme T. Racine, Mme H. Cantin, Mlle Estelle Cantin, MM. Armand et Aimé Dumaine, Arthur Jacques, Lucien Caron, A.-E. Guilmette, M. et Mme Omer Veilleux, M. Joseph Clément, Mme Omer Loranger, Mme A. Lampron, M. et Mme Léon Dubois (St-Maurice), Mlle Irène Bourque, Alice, Irène et Eugénie Michaud, Mme Nap. Desormiers, Mme O. Levasseur, Mme Jos. Lamothe, Mme Vve Victor Boissonneault, Mme A. Landry, Mme W. Crête, Mlle Cécile Clément, Mme O. Ferron, Mlle Florida Clément (Montréal), Mme Jos. Bergeron, Mlle Annette et Florence Gélinas, Mlle Yvonne Gélinas (Trois-Rivières), Mlle Lambert, M. et Mme Donat Courteau, M. Adolphe Gagnon, Mme Vve H. Pruneau, Mlle Rivard, Mme Dénery Vincent, Mlle Cécile de Carufel, MM. Pierre Brunau, Chs. Guay, Arm. Tessier, B. Vincent, Ls-P. Guay, Mme G. Bévère, Mlle Antoinette et Henriette Descôteaux, Mme P.-D. Richard, RR. SS. Grises de la Croix de l'Académie St-Bernard, Mlle Marie et Isabelle Hébert (Champlain), M. Chs. de Carufel, Mlle Pauline Arsenault, Mlle Marie-Rose, Ray (St-Maurice), Mme P. Levasseur, Mme Victor Levasseur, Mme W. Nourry, M. Arthur Naud (St-Maurice), etc.

Mme Pierre Hébert laisse pour pleurer sa perte son époux, trois filles Mme J.-T. Lamothe (La Tuque), Mlle Cécile et Adrienne, quatre fils: Moïse, Pierre, Joseph, Georges et Camille, et plusieurs sœurs et beaux-frères. A la famille si cruellement éprouvée, nous présentons nos sincères condoléances.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Les employés du Bureau de Poste, M. et Mme Armand Dumaine, famille Elcar Michaud, M. et Mme J.-B. Cawthray, famille Clément, Mlle A.-E. et C. Lambert, Mlle Yvonne Gélinas, M. T. Racine, Mlle Alice Vincent, M. et Mme Donat Courteau, M. et Mme Ernest St-Cyr (La Tuque), famille Gédéon Descôteaux, Mme Chs. Ed. Hébert, (Montréal), Mlle Cécile et Candide de Carufel et Irène Coutu, famille H. Pruneau, famille Arthur Hébert, famille Jos. Lebrun, M. et Mme Jos. Lamothe, etc.

On dit qu'il existe dans le monde entier 13,000 sortes de timbres-postes.

Les principes fondamentaux établis l'auteur désormais avec une science profonde et une rigueur de raisonnement qui ne faillit nulle part étudier les faces multiples et complexes du problème, abordant successivement le fait de la révélation, la notion exacte de la foi, son objet formel, son objet matériel sa nécessité, les propriétés de l'acte de la foi, la règle de la foi, l'harmonie de la foi et de la raison, etc. Toutes les questions posées à propos de la foi sont traitées et développées en un point de six cents pages, et les solutions y sont données avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. La forme de thèse qu'a adoptée l'auteur lui a permis de conférer à ses développements une rigueur scientifique qui épuise de chaque sujet tout ce que l'on peut en dire, et d'étudier la valeur des opinions divergentes qui se sont manifestées sur les sujets laissés à la libre discussion des Catholiques. L'ouvrage du R. P. Ehrhard est un livre de science dans toute l'acceptation du mot, et il rendra d'appréciables services aux intellectuels de deux camps qui intéressent à juste titre le problème de la foi catholique.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

Les principes fondamentaux établis l'auteur désormais avec une science profonde et une rigueur de raisonnement qui ne faillit nulle part étudier les faces multiples et complexes du problème, abordant successivement le fait de la révélation, la notion exacte de la foi, son objet formel, son objet matériel sa nécessité, les propriétés de l'acte de la foi, la règle de la foi, l'harmonie de la foi et de la raison, etc. Toutes les questions posées à propos de la foi sont traitées et développées en un point de six cents pages, et les solutions y sont données avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. La forme de thèse qu'a adoptée l'auteur lui a permis de conférer à ses développements une rigueur scientifique qui épuise de chaque sujet tout ce que l'on peut en dire, et d'étudier la valeur des opinions divergentes qui se sont manifestées sur les sujets laissés à la libre discussion des Catholiques. L'ouvrage du R. P. Ehrhard est un livre de science dans toute l'acceptation du mot, et il rendra d'appréciables services aux intellectuels de deux camps qui intéressent à juste titre le problème de la foi catholique.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

On ne peut pas de considérations mystiques sur notre foi, c'est essentiellement un traité scientifique basé sur la démonstration. Démontrer la foi? Mais la foi est-elle démontrable? Certes non, et c'est là l'argument de nos adversaires qui prétendent que nous adhérons à de soi-disant vérités que la démonstration ne peut atteindre. Assurément, mais cette démonstration peut par contre atteindre le fait de la révélation et les motifs fondés de crédibilité. C'est là un point de départ inattaquable et une position qui rend l'apologiste maître du terrain. L'importance de ce point de vue explique pourquoi l'auteur s'étend tout d'abord sur les principes de l'évidence et de la certitude et développe avant tout les considérations nécessaires sur la valeur objective de nos connaissances qui tendent à réduire à néant le scepticisme et l'idéalisme d'une certaine philosophie moderne.

CURIEUX
INCIDENT

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 26. — Trois automobilistes ont failli être victimes d'un accident alors qu'ils débouchaient des rues Ste-Catherine et St-Louis en face de l'église de Grand'Mère. A l'intersection de ces deux rues se trouve un poteau indicateur fixe, deux automobilistes s'en venaient en sens contraires, débouchant de la rue St-Louis et se trouvant tous ensemble à vouloir contourner le poteau quand un auto, pour éviter une collision alla donner sur l'indicateur qu'il mis hors de service, n'indiquant que des faibles données à sa machine. Grâce au sang froid de ce dernier chauffeur l'accident grave put être évité.

Le deuil était conduit par M. Pierre Hébert, époux de la défunte; ses fils: Moïse Pierre, Joseph, Georges et Camille; ses beaux-frères, neveux et petits-fils: MM. Joseph Faucher, St-Joseph Faucher, jr, Frédéric et Albert Faucher (Montréal), Nap. Caron, (St-Louis de Courville), Arthur et Philippe Hébert, Emile Caron (St-Louis de Courville), Emile, Philippe, Charles, Henri et Maurice Lebrun, etc., et un grand nombre de nos concitoyens, amis de la famille, se trouvaient dans le cortège.

Les porteurs étaient quatre beaux-frères de la défunte: MM. Joseph Lebrun, Joseph Meunier, Joseph Faucher et Pierre Loranger.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire de la paroisse, qui chanta le service assisté de M. l'abbé J.-L. Cossette, vicaire à St-Pierre, comme diacre, et de M. l'abbé J. Deslats, vicaire à St-Bernard, comme sous-diacre.

Au cheeur, M. M.-J.-E. Drolet, maître de chapelle, dirigeait le chant et l'orgue était tenu par Mlle H. Prevost, organiste de la paroisse.

Parmi les parents et amis qui ont assisté aux funérailles, nous mentionnons: Mme J.-T. Lamothe, de La Tuque; Mlle Céline et Adrienne Hébert, filles de la défunte; Mlle Moïse P. Hébert, Mme Joseph Hébert, Mlle Laurette Lamothe (La Tuque), Fernande Hébert, Mme Vve Z. Levasseur (Montréal), Mme Nap. Caron (St-Louis), Mme Joseph Meunier (St-Maurice), Mme Ph. Lamothe et Mlle Mariette Lamothe (St-Maurice), M. et Mme Arthur Hébert, Mme Jos. Lebrun, Mme Pierre Loranger, Mme Emile Caron (St-Louis de C.), Mlle Laurette, Jeanne et Estelle Hébert, MM. Chs. Edouard et Raoul Hébert, Mlle Aline, Clémence et Marguerite Lebrun, Simone et Jeanne Hébert, M. et Mme Arthur Hébert, M. et Mme R. Ducharme, Mme Georges Pagé, Mlle Rose, Mlle Ida, Mlle Uldéric Pagé, Nap. Caron, Mme Jos. Guay, et Mme R. Lambert, Mme Jos. Guay, Mme Saul Rheault, M. et Mme Arsène Racine, M. et Mme T. Racine, Mme H. Cantin, Mlle Estelle Cantin, MM. Armand et Aimé Dumaine, Arthur Jacques, Lucien Caron, A.-E. Guilmette, M. et Mme Omer Veilleux, M. Joseph Clément, Mme Omer Loranger, Mme A. Lampron, M. et Mme Léon Dubois (St-Maurice), Mlle Irène Bourque, Alice, Irène et Eugénie Michaud, Mme Nap. Desormiers, Mme O. Levasseur, Mme Jos. Lamothe, Mme Vve Victor Boissonneault, Mme A. Landry, Mme W. Crête, Mlle Cécile Clément, Mme O. Ferron, Mlle Florida Clément (Montréal), Mme Jos. Bergeron, Mlle Annette et Florence Gélinas, Mlle Yvonne Gélinas (Trois-Rivières), Mlle Lambert, M. et Mme

Notre 26ième Exposition

Nous ne connaissons pas encore le résultat précis de la dernière semaine de notre Exposition trifluvienne; on nous dit cependant que tout porte à croire que le succès financier a été plus considérable que par les années passées. Il faut nous réjouir de ceci car il y a là un précieux encouragement au maintien d'une organisation que nous ne verrions pas disparaître sans regrets. La semaine de l'Exposition amène ici une grande foule de visiteurs; comme médium d'annonce en faveur de notre commerce local, de nos industries, il est difficile d'en trouver de meilleur. Il est juste aussi de reconnaître que la propreté et la belle apparence de nos rues, le bon ordre et la facilité d'accommodation des voyageurs sont autant de moyens d'impressionner favorablement les étrangers à notre égard. Nous souhaitons que sous ce rapport nos visiteurs gardent de nous cette année un agréable souvenir.

On attribue le succès financier, pour une bonne part, à un contrôle plus rigoureux dans la distribution des billets de faveur. Les entrées gratuites ont été restreintes à un très petit nombre. Nous trouvons cette mesure très juste. Il faut croire qu'il y avait à ce sujet de sérieux abus par le passé, puisque, en y remédiant cette année, on a trouvé le tour de réaliser un profit appréciable malgré l'incertitude de la température. La seule journée absolument belle a été celle du jeudi, aussi les entrées sur le terrain furent-elles de 25,000 personnes. Ce qui fait dire aux organisateurs de l'Exposition que le record des visiteurs a été atteint ce jour-là.

Suivant la coutume malheureusement suivie, les entrées ont été pratiquement nulles le lundi, et pas ce qu'elles auraient dû être le mardi, mercredi et vendredi. A part du jeudi, toutes les entrées des autres jours se chiffrent à seulement dix mille. Il semble qu'il devrait y avoir amélioration de ce côté là. Des avantages spéciaux offerts au public au moyen d'excursions à prix réduits, et précisément pour les lundis, mardis et vendredis pourraient amener les visiteurs sur le terrain dès l'ouverture et jusqu'à la fin de l'Exposition. Le fait est que tout ce qui est à voir est en place dès les premières heures, les exhibits de la ferme, de l'industrie, du commerce; les amusements variés du midway attendent aussi la clientèle. Et alors, puisque tout est prévu pour intéresser la foule durant au moins cinq jours consécutifs, il resterait à inviter cette foule à ne pas laisser le terrain pratiquement vide durant quatre jours pour y affluer le jeudi en masse compacte. Nous admettons que les organisateurs ont dû songer à réaliser ce problème; il nous semble à propos de demander qu'on en hâte la solution.

Le fait est que de toute façon, notre grande foire agricole et industrielle cette année laissait bien peu à désirer. L'affluence des exhibits, leur belle disposition présentaient un coup d'œil à la fois instructif et intéressant à tous les amateurs des choses de la ferme canadienne. Une promenade le long des stades des animaux de race pure, avec en cours de route les explications spécifiques données sur tel et tel sujet par un expert, offrait aux agriculteurs soucieux de se renseigner sur les progrès en élevage tous les avantages désirables. C'était une rapide façon de choses dont nous avons vu avec plaisir un grand nombre de cultivateurs bénéficier.

Les travaux de la ferme, spécialement ceux dus à l'industrie domestique de nos vaillants cercles de Fermières, présentaient le plus joli effet, et furent avec raison grandement admirés. Ils dénotent de la part de nos jolies Canadiennes le souci de ressusciter l'art national de nos industries et habiles femmes d'autrefois. Avec cette différence toutefois que nos Fermières d'aujourd'hui mettent comme une note personnelle dans leur délicat travail où l'on trouve, en plus de la solidité et de la durabilité de jadis, la grâce et l'élégance de nos temps modernes.

Notre palais de l'Industrie contenait de belles et d'intéressantes choses, toutes disposées de façon heureuse. Le public s'arrêtait de lui-même devant telle et telle installation très attrayante et en étudiait les moindres détails. Disons aussi que la plupart de nos maisons de commerce avaient sur le terrain des installations qui leur font grand honneur.

Nous regrettons toutefois que, à côté de très remarquables produits de notre grande industrie locale, et de l'industrie de l'extérieur, il ne se soit pas trouvé plus de spécimens de nos grandes fabriques de machines aratoires. En réalité nous n'avons aperçu rien d'intéressant à ce sujet, alors que les années dernières un certain nombre de machines dernier modèle faisaient l'admiration et l'envie de nos cultivateurs soucieux d'améliorer leur matériel de ferme. L'absence des fabricants de machines aratoires n'est sans doute pas due à nos organisateurs de l'Exposition, car eux comprennent mieux que tout autre l'importance qu'il y a pour une fête agricole de ce genre l'importance qu'il y a d'avoir, à côté des produits de la terre, les machines perfectionnées qui en facilitent et en doublent le rendement. Nous demandons que la prochaine Exposition contienne un plus généreux concours de nos fabricants de machines aratoires.

Le côté amusements n'avait pas été négligé; il a eu le succès qu'il méritait d'avoir auprès du public. On nous dit que la conséquence a été un plus grand nombre d'entrées sur le terrain le soir. Nous n'avons pas à ce sujet de critique de détail à faire; disons seulement que les mystères de l'Arabe heureuse que l'on offre de nous dévoiler moyennant quelques sous, valent à la vérité pas cher, et rien du tout pour l'avancement de l'agriculture et de l'industrie.

Disons pour finir que le service d'ordre a été particulièrement bien fait, et que le Chef Vachon et ses hommes ont assuré la protection du public. On nous faisait la remarque qu'il y a aujourd'hui moins qu'autrefois de ces scènes disgracieuses de boisson qui déshonoraient le moindre de nos rassemblements populaires. Nous rencontrons très rarement des hommes en état d'ivresse. Il est vrai qu'il s'en trouve encore qui ont la bière bruyante, mais par bonheur c'est là une exception, alors que c'était pas loin d'être la règle il y a dix ans.

Il nous reste à féliciter le gérant et les organisateurs de l'Exposition pour le succès obtenu, et à souhaiter que l'amélioration évidente que l'on vient de constater se poursuive d'année en année pour arriver à faire de notre Exposition trifluvienne un succès définitif et constant.

Joseph Barnard.

Si le Canada se Fractionnait....

On convient que c'est tout un problème de tenir unie dans un tout compact une population de moins de dix millions échelonnée d'une rive à l'autre de l'Amérique du Nord sur une distance de quatre mille milles. La Confédération a eu pour but d'amalgamer en un bloc patriotique ce petit peuple composé de races, de langues et de mœurs différentes. Beaucoup se demandent aujourd'hui à quel point nous sommes restés dans cette transformation lente qui fait de diverses races un seul peuple.

A une réunion de savants venus à Toronto de toutes les parties de l'Empire, un économiste Anglais, à la suite probablement de la partie récréative qui est de savoir si Mars est habitée et va nous répondre par radio, s'est livré à une fantaisie plus sérieuse à notre endroit. Après avoir observé rapidement les conditions actuelles de notre beau Canada, le docte économiste britannique croit savoir que, avant longtemps, notre pays sera volontairement démembré en cinq ou six petits Etats d'intérêts opposés.

Notre confrère de "L'Événement" dit qu'il ne connaît pas ce que l'avenir nous réserve, mais que pour lui, une chose certaine c'est que notre province de Québec aurait le moins à souffrir de ce démembrement. Les provinces maritimes perdraient à ce démembrement l'avantage qu'elles ont de leur homogénéité canadienne qui leur assure le seul marché dont elles puissent disposer actuellement. En se séparant du Canada, elles demeureraient repliées sur elles-mêmes, avec à leur porte le marché des Etats-Unis qui leur est fermé. — La province de Québec, grâce à son royal fleuve et aux richesses de son sol, continuerait de vivre pratiquement la même vie paisible d'à présent, du moins en autant qu'elle pourrait se garder d'intrusion étrangère sur ses frontières. L'Ontario resterait aussi riche de fonds mais n'aurait plus aussi facilement accès à l'océan. L'Ouest tomberait dans l'insignifiance actuelle des

BILLET DU MARDI

A LA HALLE

C'est jour de marché. La place est couverte d'une foule grouillante, en quête de vivres; défilé intéressant devant les baronches des cultivateurs.

A l'intérieur, la foule est plus compacte et les paniers d'osier, les corbeilles, les fourre-tout bourrés jusqu'à la gorge, sans crier gare, s'accrochent aux "matinales" de soie des matrones indigènes. Des femmes conversent des événements de la semaine, de ce qu'elles ont pu relâcher chez la voisine, et chacun veut passer et jeter des coups d'œil.

Sur les tables, s'étalent toutes les sortes de viandes fraîches ou un peu défraîchies. Les maraîchers, toujours au même endroit, ont un joli coin de verdure. Les choux rubis, les laitues frisées au fer chaud, les oignons par fumés l'ail attristant, tout cela attend qu'à se faire apporter pour quelques sous. Les vendeuses d'œufs assurent que les coquilles ne contiennent pas de poussins et les vendeuses de crème font goûter sur un petit morceau de papier, la douceur de leur marchandise.

Dans un coin, un religieux attend les aumônes, qui souvent se font attendre. Pourtant, c'est si facile et si peu coûteux de glisser un morceau de viande dans le panier du Frère pauvre. Au dehors, s'alignent les voitures chargées de légumes ou d'animaux. Dans les chaudières et les seaux les bleuets, tout bleus, tout bons, se reculent pour se faire acheter.

Certaines voitures ne contiennent pas les denrées ordinaires: c'est la médecine. Un couple de paysans offre en vente des "simples". Autrefois nos pères ne couraient pas les pharmacies pour une égratignure et dans les maladies, ils se soignaient avec des herbes sauvages. C'est un souvenir du temps ancien, souvenir à encourager parce que ces remèdes ont des résultats surprenants. Voilà pour quoi on remarque dans cet étalage: la sauge, le petit thé, la mauve, l'herbe à diable, des branches vertes ou séchées pour faire des tisanes, des cataplasmes.

Et la foule passe, se détend et se presse, marchandant, achetant, bavardant. Il y a de l'animation, du négoce aujourd'hui à la halle, c'est jour de marché.

GEORGES.

BOUTADES AMUSANTES

Orgueil maternel: Pourquoi ne veux-tu pas qu'on dise que notre fille est une perle?

—Mais, ma chère parce qu'on ne trouve les perles que chez les huîtres.

Le premier dictionnaire latin a été compilé par Varro, vers l'an 10 S. D.

LE "NOTRE PERE" DU MOISSONNEUR

Donnez-nous notre pain de chaque jour, ô Père, Gardez nos bras vaillants et nos sillons prospères.

Bénissez la charrue, et le soc, et les bœufs, Et ceux qui vont jetant la semence autour d'eux...

Donnez-nous des moissons abondantes et belles, Et bénissez les moissonneurs et les javelles.

Bénissez ceux qui font les meules, bénissez Ceux par qui les grands chars de gerbes sont dressés.

Bénissez le moulin, la meule et la trémie, Et bénissez la huche où la pâte est pétrie.

Et bénissez le four où dans le feu vermeil, Le pain mûrit ainsi que les blés au soleil.

Dieu très bon, bénissez la table des ancêtres, Et donnez-nous le pain de chaque jour, ô Maître!

Louis MERCIER.

Etats du centre américain, et l'incurable mécontentement de ses habitants aurait cette ressource du moins de ne pouvoir se plaindre constamment au Parlement fédéral pour obtenir des avantages particuliers". La Colombie Anglaise, comme la province de Québec, ne souffrirait guère du changement.

Continuant son appréciation, "L'Événement" dit que si c'est la question de races qui inquiète le savant Anglais au point de prédire la dislocation de notre Canada, il n'y a pas lieu pour nous de s'alarmer: "La question de races ne devrait pas paraître un problème si difficile à nos visiteurs. Elle est justement posée et sagement réglée dans la province de Québec où les aléas de conflits sont réduits à leur plus simple expression. Sans doute, elle a fait surgir des difficultés en Ontario et au Manitoba, mais ces difficultés ne proviennent point du fait que la minorité française est trop exigeante, mais plutôt de certains manquement à l'esprit et à la lettre de la Confédération. Qu'on respecte le pacte de 1867, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes."

Joseph Barnard.

UN CURÉ DE CAMPAGNE

Il est pasteur de cinq paroisses; Il a soixante ans! Ce disant, Comptez les soucis, les angoisses De ce ministère écrasant...

Fidèle au labeur qui s'impose, Il reste au poste, fier soldat, A cet âge où l'on se repose Chez les retraités de l'Etat.

Par monts et par vaux il chemine, Bravant le froid ou la chaleur. A jeun souvent, on le devine A l'air lassé du voyageur.

Et quand il rentre au presbytère, Personne ne vient l'accueillir: Il est, lui, sa bonne à tout faire. Lorsqu'il commence de vieillir.

De vivre il a toutes les peines, Ce prêtre pauvre à son déclin, Et malgré les "diocésanes", L'eau n'ira pas à son moulin.

Mais que fait son état modeste? A l'œuvre du Père céleste. Don oubliez, il met la main, Pour un autre prix que du pain.

Il n'est pas gai, son ministère; N'importe? Le geste est touchant Du vieux sémur, qui ne voit guère Lever la semence en son champ.

Il se dit que d'autres peut-être Après lui feront la moisson, Et qu'aux regards du Divin Maître Les sœurs sont une raçon.

Sa vie est d'ailleurs un spectacle Qui ne manque pas d'édifier; En preuve je sais un miracle De grâce extrême à publier.

On sonne, un soir, au presbytère: Il neige et il vente à la fois; Un vieillard se meurt au Vannaire, L'ameau perdu dans les grands bois.

Le prêtre sort... puis il s'arrête: "Cet homme? Un anticlérical? Qui toujours oppose à la quête "Du Denier un refus brutal?"

"Est-ce un traquenard qu'on m'apprête? "Est-ce un traquenard qu'on m'apprête?"

Patitive pensée... il part: Le vent glacial souffle en tempête, Et c'est la nuit dans le brouillard.

Quel trajet dans la forêt sombre... Sa lampe électrique à la main, A travers des sentiers sans nombre, Le prêtre cherche son chemin...

Mais l'ange de miséricorde Guidant le ministre de Dieu, A l'apôtre le Ciel accorde Grâce opportune en temps et lieu.

La fin de l'histoire est touchante: Le moribond parlait encore; Mais c'est une âme repentante, Ecoutez son confiteur.

"Prêtre, à ton dévouement sublime "On ne résiste pas longtemps; "A qui veut voir, ta vie exprime "Une foi qu'enfin je comprends.

"Hélas! ma misère est extrême; "Mais le Dieu qui t'aime à moi "Saura bien tempérer quand même "De mes derniers moments l'effroi."

Le pardon devenait facile Avec de pareils sentiments, Et le malade humble et docile Reçut les derniers sacrements.

Il eut, en cette nuit bénie, Dans le prêtre un consolateur, Et s'éteignit sans agonie Entre les bras de son pasteur.

La empête était apaisée, Un joyeux soleil se levait Et sa lumière tamisée Filtrait à travers la forêt.

Symbolique affaibli de la joie Du prêtre rentrant au logis; O nest heureux quand on envoie Une âme encore au Paradis.

Forzneau.

IMPRESSIONS.

A MONTREAL

A titre de représentant du journal, j'ai visité la semaine dernière, l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe. Après une entrevue au bureau de l'administration et au salon de réception où j'ai posé ma grille sur le registre, un religieux me conduisit dans les diverses salles, en longeant les interminables corridors.

L'asile abrite environ 3,000 personnes sous la direction de 300 sœurs de la Providence. L'immeuble se compose d'ailes en pierre reliées les unes aux autres. Les aliénés ont à leur disposition des chambres et sont traités selon leur degré de maladie.

Avant d'entrer dans une salle, la religieuse qui me pilotait donnait un tour de clochette dans un petit couloir attenant. Les portes s'ouvraient et un gardien en livrée nous saluait courtoisement. Dans cette salle ornée de fleurs, des hommes allaient et venaient, gesticulant et me montrant du doigt; d'autres roulaient dans leur chaise d'invalides. Les salles des hommes sont toutes du même genre, ce qui varie, ce sont les figures et les âges. Dans les infirmeries, des vieillards tout blancs comme les draps d'où leur tête émerge. Dans un corridor, deux jeunes gens jouent à la balle avec de minuscules raquettes.

A mon entrée dans la salle des jeunes garçons, un d'eux se mit à l'harmonium pour me saluer musicalement. Même chose chez les femmes, le piano vibra en une marche triomphale, pendant que des vieillards battaient la mesure de leurs pieds ou de leurs mains, en déclinant la tête.

J'ai vu de tout petits enfants dans leur lit à bordure, me regarder étrangement. D'autres enfants, nés fous qui ne connaissent probablement jamais la vie où normalement ils auraient dû naître. La douleur est plus poignante quand on songe que plusieurs de ces enfants sont des fruits de honte dont l'existence pèsera sur la conscience des parents.

Les parterres et des coussins de fleurs où chantaient des oiseaux en cage, toutes choses pour rendre le plus agréable possible le séjour des malades. Il y a aussi une chapelle pour les hommes et une pour les femmes.

Les jours de fête, il y a séance et les religieuses réunissent dans la grande salle de théâtre ceux qu'elles sauront ne pas faire d'interruptions. La boulangerie est tout à fait moderne et consomme un wagon de farine par mois. Le pain se tranche au moyen d'un grand couteau mû par l'électricité. A la dépense, le goûter était préparé; les tartines s'empilaient sur les tables. Les religieux bérèrent le pain parce que beaucoup de malades n'ont pas l'intelligence de mettre le beurre sur le pain.

La cuisine est une vaste salle entourée de poêles, de bouillottes à soupe, grandes comme des fournaises. Les lècheries cuisent cinq jambons à la fois. Partout sur les tables, du poisson des viandes, des légumes en avalanche qu'apprêtent fébrilement de dévouées religieuses.

Le centre de l'immeuble possède une installation de machineries de premier ordre. Les turbines font un tapage d'enfer et des roues gigantesques sur lesquelles s'enroulent de larges courroies, attendent l'interruption du courant électrique pour se mettre en mouvement. Le tramway circule dans les couloirs, longe comme des rues. La blanchisserie est très intéressante avec ses planches à repasser à la vapeur et ses lavoirs innombrables.

Saint-Jean-de-Dieu est une des plus grandes institutions de charité de la province. Elle recueille les malades dont les facultés intellectuelles sont dérangées. Nous devons à ces religieuses un tribut de reconnaissance.

L'IMMEUBLE BAILLARGEON

Immeuble considérable flanqué de six étages où dorment des mobiliers de tous prix, de tous bois. Les bureaux sont en marbre et les dactylos pianotent sans se lasser. Le garde-meubles se compose de chambres à l'épreuve du feu; les manufacturiers peuvent y placer leur marchandise en entrepôt et les gens en voyage confient leurs biens en toute sécurité.

Un étage complet, je crois, est affecté aux fourrures. Au premier, il y a une salle des enchères; les acheteurs se disputent à coup de sous et l'encanateur adjuge en s'épongeant. Institution nationale à encourager.

L'INSTITUT NAZARETH

Les Sœurs Grises ont, rue Sainte-Catherine, un Institut pour les aveugles des deux sexes. Ces enfants ne pouvant se servir de l'organe visuel y suppléent par le toucher qui devient d'une sensibilité étonnante. Les classes sont bien ventilées, bien éclairées. Les cartes géographiques sont en relief afin de saisir par le contour, le territoire. L'ardoise est en fer blanc et la disposition d'une petite clef dans des étoiles perforées indique les chiffres. La lecture se fait dans des livres dont le papier est percé de petits points. Trois religieuses aveugles enseignent!

Les aveugles ont une mentalité un peu différente de la nôtre. Ils comprennent la sympathie qu'on peut leur manifester, mais non pas la pitié, ils ne veulent pas qu'on les plaigne et qu'on s'apitoie sur leur sort.

L'Institut a une école de musique affiliée à l'Université de Montréal. Plusieurs des élèves, garçons ou filles sont de véritables artistes en piano, violon, orgue ou chant. La preuve en est dans le choix du gouvernement pour une bourse récente. M. Cusson violoncelliste aveugle, jeune homme de 21 ans et élève de l'Institut, s'embarquera bientôt pour l'Europe, parfaire ses études avec une bourse du gouvernement provincial.

Les élèves qui n'ont pas d'aptitudes pour les sciences sont employés à l'industrie. On est à mettre la dernière main à un bel et spacieux atelier où les aveugles travaillent comme des abeilles. Ils fabriquent toutes les sortes de vadrouilles, de balais, de chaises, et de paniers. Les corbeilles élégantes coudoient les mannes d'osier si commodes pour le linge ou les légumes.

A QUOI SERVENT-ELLES?

Si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. S. Mathieu, VI, 39.

—Et moi, dit Ravin à ses collègues du conseil municipal de D. sur M., je propose d'expulser les Sœurs, nous aurons ainsi le local qu'elles habitent pour loger les machines agricoles dont nous venons de voter l'acquisition. D'ailleurs, à quoi servent ces femmes? Ce sont des parasites de la commune, elles vivent des dons des habitants, elles font mieux d'employer plus utilement leur argent. Nous ferons preuve de progrès en débarrassant le pays de ces inutiles.

Le maire, un vieillard à cheveux blancs, prit aussitôt la parole:

—Mes amis, dit-il, j'espère que vous ne vous préterez pas à cette infamie. Nos bonnes religieuses sont toujours prêtes à se rendre au chevet des malades, je n'oublierai jamais le dévouement avec lequel il y a quelques années elles soignèrent ceux qui étaient atteints de la fièvre typhoïde; j'étais du nombre, ainsi que ton grand-père, Ravin, ajouta-t-il en se tournant vers ce dernier.

La discussion se prolongea, puis on passa au vote; il n'y eut qu'une voix pour l'expulsion: celle de Ravin.

Un an après, à D. sur M., pendant la guerre, l'artillerie allemande bombardait le village qu'occupait un bataillon de chasseurs à pied.

Les Petites Sœurs, qui sont restées à leur poste, soignent les blessés dans le convent transformé en hôpital. Elles sont tout simplement héroïques sous la mitraille; l'une d'elles a été tuée la semaine passée, les autres s'empresent auprès des blessés; sans souci de la mort, elles leur apportent des soins matériels et des paroles réconfortantes. Elles sont des anges de bonté dans cet enfer humain.

On apporte sur un brancard un caporal qui a eu l'épaule fracassée par un éclat d'obus, le poumon est atteint, il crache le sang à pleine bouche.

La major qui l'opère déclare qu'il ne verra pas cette plaie, un transbordement pouvant être mortel. Malgré leur héroïsme, les nôtres succombent sous les coups de l'ennemi qui devient maître du village.

Un Hauptmann se présente à l'hôpital et dit, en mauvais français, à la Supérieure:

—Je veux faire, dans la grange, tous les français soldats, porter; je veux les lits pour les allemands soldats.

Monsieur l'officier, répondit la Supérieure, une petite vieille toute ridée, il en est qui sont très gravement atteints et qui doivent rester là. Ce blessé par exemple, dit-elle en montrant l'homme à l'épaule cassée, ce serait le tuer que de le déplacer.

Qu'il crève! cria le soldat, furieux de voir discuter ses ordres, et se tournant vers ses hommes, il leur ordonna, en allemand, de commencer par enlever le grand blessé. La Mère, voyant les soldats se diriger vers le lit, se plaça résolument devant eux en disant:

—La personne d'un blessé est sacrée, vous me tuerez plutôt que d'y toucher. Les soldats s'arrêtèrent, n'osant brutaliser cette vieille femme; devant leur hésitation, la brute galonnée s'emporta, et, ivre de fureur, crachait la religieuse: un sillon rouge balafra sa joue, des larmes emplirent ses yeux, mais elle dit:

—Frappez-moi, mais ne touchez pas à cet homme.

Devant cette attitude l'officier allemand, honteux de sa lâcheté, sortit, suivi par ses hommes.

Quelques jours après les voisins du grand blessé entendirent le dialogue suivant entre celui-ci et la Supérieure qui le pansait avec un dévouement maternel:

—Ma Sœur, je suis de ce pays, je me nomme Ravin.

—Je vous ai reconnu lorsqu'on vous a apporté ici.

—En bien, moi, à qui vous avez sauvé la vie, j'ai fait, lorsque j'étais au conseil municipal, tout mon possible pour vous chasser.

—Je le savais, dit-elle en souriant. —Pardonnez-moi le soldat.

—Mon ami, vous avez toujours été pardonné. Notre-Seigneur a dit: "Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient."

—Oh! que je voudrais revenir à ce Dieu qui donne la force de pratiquer cette doctrine!

Ce désir fut exaucé. Peu de temps après, une vigoureuse attaque française chassa les Allemands du village. Ravin se confessa à l'aumônier et communia.

Au cours de la bataille l'officier allemand, "héros" de la scène qui s'était déroulée à l'hôpital, reçut un coup de baïonnette qui lui traversa la joue et le palais, et dont il mourut après deux jours de souffrances, malgré les soins pressés de son ancienne victime qui ne le quitta ni jour, ni nuit.

A quelqu'un qui s'étonnait de son dévouement et qui lui disait:

—C'est un châtiment de Dieu, voyez, il a été touché à la place où il vous avait frappé, ne vous fatiguez pas tant pour lui, il ne le mérite pas.

La Supérieure répondit simplement: —Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit sur la croix: "Mon père, pardonnez-leur ils ne savent ce qu'ils font."

Aujourd'hui la petite Sœur et moi, elle repose dans le cimetière de D. sur M., et on peut voir souvent un homme amputé d'un bras qui va prier sur sa tombe: c'est Ravin.

Humble et courageuse femme, vous avez bien rempli votre mission sur la terre.

R. Mythe.

On fait aussi le réparable des matelats. L'atelier accepte toutes les commandes qu'on veut bien lui confier et ce aux prix ordinaires. C'est d'ailleurs la manière la plus généreuse de sympathiser avec eux.

GEORGES.

VARIÉTÉ Le Savant et le Poète

Je flânais, l'autre matin, dans une salle de la Bibliothèque Nationale quand j'aperçus deux vieillards qui se prenaient de discussion. Je vous transmets aussi fidèlement que possible leurs arguments.

L'un disait: "La science, c'est la mine d'un sort sorties les grandes inventions, les créations qui ont renversé les conceptions humaines. Murs dans de modestes laboratoires, ces fruits se manifestent ouvertement, ils sont un facteur de progrès et une source de bénéfices pour les pays. Le monde doit au savant la découverte de la poudre à canon, si utile dans les litiges extraordinaires, la boussole qui guide le navigateur désorienté, la machine à vapeur, véhicule de terre ou de mer. L'électricité nous éclaire et meut les machines. La matière est domptée par le cerveau; la science assure le bien-être de la société."

El bien, monsieur, dites-moi, le papier que vous barbouillez de vers et de rimés, l'imprimerie qui sert à vous afficher ne sont-ils pas des choses que vous devez aux savants? Je dis plus, et tout ce que vous possédez, vous le devez à la science que vous batouez."

Moi, dit le poète, j'ai parlé à l'homme le plus beau des langages. Par mes poèmes, j'ai élevé ses sentiments, je l'ai rendu plus vertueux et plus viril par mes épopées. Les vers simples et naturels l'ont consolé et conduit dans un monde où la science ne pénètre pas, dans un monde d'idéal où seul le poète a accès et champ libre.

Le chante la nature et ses beautés, j'évoque l'âme vers Dieu, son Créateur et c'est là que vous le savez, l'unique raison d'être."

Les deux vieillards auraient certes passer la journée à discuter n'eût été de l'horloge qui leur rappela la rapidité de la vie.

Le savant et le poète se firent de mutuelles concessions; ce dernier admit l'utilité de la science, l'autre concéda la non-inutilité de la poésie.

En déambulant vers l'allée d'adieu je me suis dit, la science c'est le langage de l'esprit, la poésie, c'est le langage du cœur.

G. S.

LA ROSE ET SON BOUTON

Vers l'empire de Flore Nous dirigeons nos pas Au moment où l'aurore Arrose ses appas; La rosée s'avance Sautant sur le gazon Et portant en cadence La rose et son bouton.

Dans mon vaste domaine, Me dit-elle en riant, Pour la fête prochaine Vous cherchez un présent; Secondant votre peine, Ma main vous fait un don; Des fleurs voici la reine La rose et son bouton.

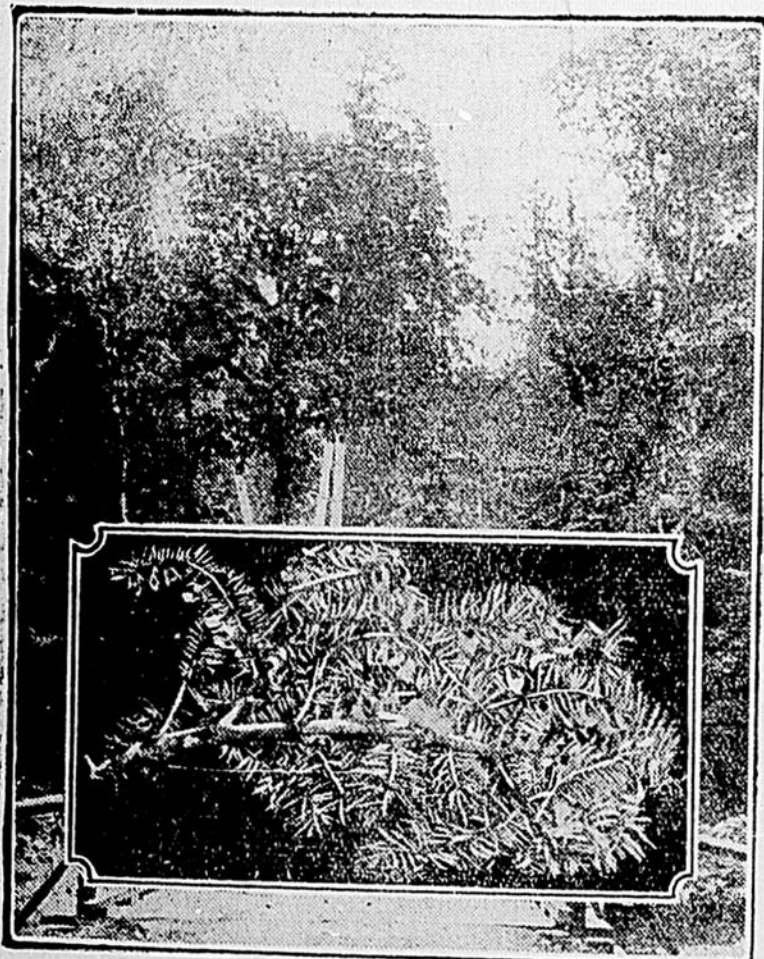
Tendre mère, une rose Couronne vos vertus, L'autre demi-éclosée Vous promet encore plus. Ah! vous, fille chérie, Bouton à peine éclos D'une mère attendrie Partagez les travaux Qu'une amitié sans tache Forme votre union; L'amour toujours attache La rose à son bouton.

Ces rimes remontent à environ 130 ans. Elles sont l'œuvre d'un étudiant qui devait attendre une haute

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

LES PRIX
DU MARCHE

Beurre de beurrierie	la lb	\$0.36 1/2	Peaux de veaux (chacune)	\$1.15
Pasteurisé spécial		\$0.36 1/2	Peaux d'agneaux (la peau)	\$0.75
Pasteurisé No 1		\$0.36	Peaux de chevaux (la peau)	\$2.75 à \$3.00
No 1		\$0.36	Laine	la lb
No 2		\$0.34	Lavée No 1	\$0.32 à \$0.33
Beurre de ferme	la lb		Non lavée No 1	\$0.24 à \$0.25
No 1		\$0.31	Non lavée No 2	\$0.24
No 2		\$0.30	Non lavée No 3	\$0.18
No 3		\$0.28	Foin de mil	au char, la tonne
Fromage coloré	la lb		Extras No 2	\$15.50
No 1		\$0.17 3/8	No 2	\$14.00
No 2		\$0.16 1/2	No 3	\$12.00
Fromage blanc	la lb		Foin de trèfle	la tonne
Spécial		\$0.17 3/8	No 1 (trèfle mêlé)	\$12.00
No 1		\$0.17	No 2	\$11.00 à \$12.00
No 2		\$0.16	Paille	la tonne
Oeufs	la douz.		Bonne	\$6.00 à \$7.00
Frais spéciaux		\$0.37	Patates	au char 80 lbs
Frais Extras		\$0.33	Blanches M. B. (nouvelles)	\$0.85
Frais Premiers		\$0.27	Fèves	le mt
Frais Seconds		\$0.22	No 1	\$2.80
Poules vivantes	la lb		No 2	\$2.70
Qual. bonne, 5 lbs et plus		\$0.26	Pois	le mt
Qual. bonne, 4 à 4 1/2 lbs		\$0.23	No 1	\$2.25
Qual. moyenne, 4 lbs et plus		\$0.20	No 2	\$2.25
Qual. passable, 3 lbs et plus		\$0.18	Bois de chauffage	la cord
Poulets vivants	la lb		Erable fendu	\$5.50
Qual. bonne, 2 lbs et plus		\$0.26	Farine à pain le char, la baril,	
Qual. moyenne 2 lbs et plus		\$0.22	en sacs	
Qual. passable 2 lbs et plus		\$0.20	1ère "Patente"	\$8.20
Canards vivants	la lb		2ème "Patente"	\$7.70
Qual. bonne		\$0.22	Forté à boulangier	\$6.70
Qual. moyenne		\$0.16	Farine à engrais le char, le baril,	
Pigeons vivants	le couple		en sacs	
Jeune		\$0.25	1ère	\$5.20
Vieux		\$0.25	2ème	\$4.70
Lapins	la lb		Sous-produits du blé, le char,	
No 1 (4 lbs et plus)		\$0.14	la tonne	
Miel blanc	la lb		Son	\$29.25
No 1		\$0.11	Gro rouge	\$31.25
No 2		\$0.10	Cru blanc (Laurentia)	\$26.25
No 3		\$0.08	Criblures de blé moulées	\$26.25
Miel ambré	la lb		Middlings	\$37.25
No 1		\$0.09 1/2	Moulées	la tonne, au char
No 2		\$0.09	"Success"	\$38.25
Miel brun	la lb		"Union"	\$33.25
No 1		\$0.09	Grain moulu	le sac de 93 lbs
No 2		\$0.08	Blé d'Inde moulu	\$2.65
Sirop d'érable	la gal.		Blé d'Inde cassé	\$2.65
No 1		\$1.50	Tourteaux de lin la tonne, au	
No 2		\$1.35	char	
Sucre d'érable	la lb		Première qualité	\$90.25
No 1		\$0.11	Blé d'Inde le mt par sac	\$8.10
No 2		\$0.10	No 2 jaune (fonds amé.)	\$1.40
Agneaux vivants	les 100 lbs		No 3	\$1.35
No 1		\$11.00 à \$12.00	avoine	le char, le mt
No 2		\$8.50 à \$10.00	No 2 C.W.	\$0.68
Moutons vivants	les 100 lbs		No 3 C.W.	\$0.60
No 1		\$5.00	No 1 d'alimentation	\$0.65
No 2		\$3.00	No 2	\$0.60
Porcs vivants	les 100 lb		Orge	le char, le mt
Porcs à étal et épais unis	10.00 à \$10.50		No 3 C.W.	\$1.00
Sélects à bacon	\$10.50		No 4 C.W.	\$0.95
Truies	\$6.00 à \$7.00		Sucre	les 100 lbs
Porcs abattus	les 100 lbs		Granulé (sac de jute)	\$8.10
No 1 (90 à 140 lbs)	\$11.00		Granulé (sac de coton)	\$8.20
No 2 (140 à 175 lbs)	\$8.50 à \$9.50		Cassonade No 1	\$7.70
No 3 (175 à 225 lbs)	\$8.00		Cassonade No 2	\$7.60
Veaux de lait vivants	les 100 lbs		Mélasse	le gal
No 1		\$7.00 à \$8.00	No 1 (baril de 25 gallons)	\$0.80
No 2		\$6.20 à \$7.00	No 1 (baril de 90 gallons)	\$0.80
No 3		\$5.00	No 2	\$0.70
Veaux de lait abattus	la lb		Sel	le sac
Choix		\$0.12	Sel fin (sacs de 200 lbs)	\$1.90
No 1		\$0.11	Gros sel (sacs de 140 lbs)	\$1.35
No 2		\$0.10 1/2	Sel en pierre (sacs de 100 lbs)	\$1.20
Veaux de champs vivants	les 100 lb		Lard salé	le baril de 200 lb
No 1		\$4.00	Gras de dos	\$37.00
No 2		\$3.50	Gras d'épaule	\$33.00
Bœuvillons vivants	les 100 lbs		Saindoux	la lb
No 1		\$6.40	Tinette de 20 lbs	\$0.10
No 2		\$4.25	Sac de 20 lbs	\$0.10
Taureaux vivants	les 100 lbs		Poisson salé	le baril de 200 lb
No 2		\$2.50 à \$3.00	Morue verte moyenne No 1	\$12.00
Taures vivantes	les 100 lbs		Haddock la lb	\$0.07
No 2		\$3.50 à \$4.40	Samon la lb	\$0.20
No 3		\$3.00 à \$4.00	Truite la lb	\$0.10
			Maquereau	\$20.00

Etrange Phénomène dans le Domaine
de la Botanique

L'une des plus remarquables découvertes qui aient été faites depuis quelques années dans le domaine de la botanique, vient d'être signalée en Colombie-Anglaise. On vient en effet de découvrir que le grand sapin "Douglas", qui pousse dans certaines parties de la zone sèche de la Colombie-Anglaise et du nord de l'état de Washington, entre les latitudes 50 et 51, peut produire un sucre presque aussi savoureux et beaucoup plus sucré que celui de la betterave ou de la canne à sucre que l'on emploie d'ordinaire dans la cuisine.

L'illustration que nous reproduisons dans un encadrement, fait voir un rameau de ce sapin producteur de sucre. L'on rapporte maintenant que les Indiens, depuis des siècles, connaissent les propriétés étonnantes de cet arbre et qu'ils les mettaient à profit; l'on dit même que les ours, animaux très friands comme l'on sait des matières sucrées, en lèchent les branches pour obtenir le sucre qu'elles distillent. Il est par conséquent curieux de constater qu'une semblable chose ait échappé à l'attention des Blancs jusqu'à aujourd'hui. Ce sucre est produit par la forte pression qui s'exerce sur les racines durant les nuits courtes et chaudes de cette région, ce qui amène les feuilles ou aiguilles de l'arbre à absorber de l'eau. Celle-ci est fortement imprégnée de sucre par les cellules des feuilles à travers lesquelles elle s'infiltre et lorsqu'elle est expulsée de nouveau, elle s'évapore rapidement laissant le sucre à la surface. Une température plutôt sèche semble favoriser la production naturelle du sucre de sapin. Ainsi la présente annonce promet une abondante récolte.

Certes, ce sucre ne sera jamais un concurrent sérieux pour la canne ou la betterave, mais il peut très avantageusement être utilisé en chimie, parce qu'il contient près de 50% de mélasse, une substance que jusqu'ici l'on ne pouvait se procurer qu'en Perse, où elle est produite par un arbuste propre à ce pays.

Tabac	(balles de 50 lbs)	
Grand Rouge		\$0.32
Grand Havane		\$0.30
	(balles de 25 lbs)	
Petit-Canadien		\$0.30
Rouge Quésnel		\$0.45
Pétrole	le gal.	
Imperial Royaleite:		
(barils de bois de 42 galls) . . .		\$0.23
Imperial Royaleite:		
(barils d'acier 47 galls).....		\$0.23
Gazoline	le gal.	
Imperial premier:		
(baril de 47 galls)		\$0.27 1/2
Queens		\$0.30 1/2
Huile	le gal.	
Albro à machine:		
(la baril de 40 galls)		\$0.55
Albro à automobile:		
(le baril de 40 galls)		\$1.10

AU MARCHÉ	
Ail (la douzaine)	\$0.40
Aubergine (la pièce)	\$0.30
Petit raves (le pacet de 36)	\$0.25
Ric d'Inde (le doz.)	\$0.15
Carottes (le pct de 60)	\$0.15
Celeri (la douzaine)	\$2.00
Ciboulettes (la douzaine)	\$0.25
Choux de Siam (la doz.)	\$0.40
hCoux-fleurs (la doz.)	\$2.00
Choux (la doz.)	\$0.25
Concombres (la doz)	\$0.25
Epinards (la botte)	\$0.75
Fèves à beurre (s. de 20 lbs)	\$0.50
Fraises (le casseau)	\$0.10
Navets (la doz.)	\$0.35
Oignons (la douzaine)	\$0.40
Potatoes (s. de 0 lbs) (nouveau)	\$0.90
Pois en gousse (s. de 10 lbs)	\$3.00
Poireaux (la doz.)	\$0.60
Panais (la doz.)	\$0.75
Piment (la doz.)	\$0.20
Persil (la doz.)	\$0.40
Radies (la doz.)	\$0.25
Rhubarb (la doz.)	\$0.25
Salade (la doz.)	\$0.15
Salade (laitue) (la doz.)	\$0.15
Laitue pommée (Boston) . la doz	0.50
Salsifis (la doz.)	\$1.00
Tabac (la livre):	
Quenel	\$0.60
Grand Rouge	\$0.30
Havane	\$0.35
Miel	\$0.50
Petit Rouge	\$0.35
Parfum d'Italie	\$0.60
Tomates (bte de 30 lbs)	\$1.50

LA RECOLTE DU
TABAC A CIGARE

Le tabac est prêt à être coupé deux à trois semaines après l'écimage. Il est assez difficile d'expliquer le degré exact de maturité que l'on doit rechercher dans la plante. Les feuilles sont plus cassantes vers la maturité et leur surface est parsemée de taches de couleur claire. En général, les tabacs à cigare sont prêts à être coupés vingt jours après l'écimage.

ENBOURGEONNEMENT

Deux ou trois jours avant la coupe enlèvez tous les bourgeons ou rejets qui ont poussé de deux poches de longueur. Il suffit généralement d'écimer une fois, mais dans certaines saisons, lorsque les bourgeons poussent plus rapidement, il peut être nécessaire de parcourir la plantation deux fois.

COUPE

On coupe les tabacs à ras terre, avec une petite hache à bras. Certains planteurs se servent pour cela de gros ciseaux, mais une hache est beaucoup plus commode. On peut commencer à couper le matin, dès que la rosée s'est évaporée, et l'on continue jusque vers le milieu de l'après-midi. On fera bien de ne pas couper plus de tabacs que l'on peut suspendre dans le séchoir jour par jour. On peut couper les tabacs rangés à la fois en laissant les plants en travers des rangées. Dans ce dernier système, les plantes de quatre rangées se trouvent bout à bout, ce qui facilite l'emplage plus tard, ou l'entilage si on désire enlever les tabacs directement au sortir de la rangée.

FANAGE

Une fois la coupe faite, il faut attendre que les tabacs soient assez fanés pour transporter sans casser les feuilles. Lorsque le temps est chaud et ensoleillé, il faut veiller à ce que les tabacs ne brûlent pas au soleil, car les feuilles brûlées ne séchent jamais bien. C'est généralement lorsque le tabac est suspendu dans le séchoir, dès qu'il est suffisamment fané pour pouvoir être manutentionné, qu'il sèche le mieux.

EMPLAGE

Par un temps chaud et ensoleillé, il est souvent nécessaire d'empler le tabac pour éviter qu'il ne brûle au soleil. On construit les piles de tabac de trente à quarante pieds tout un tas de bonne dimension, suivant que les pieds sont plus ou moins fanés. Il vaut mieux ne pas dépasser cette quantité, de crainte que les feuilles ne soient abîmées par le poids des plants. Il ne faut pas les laisser en tas plus de vingt-quatre heures, car ils chaufferaient et s'abîmeraient.

ENFILAGE

Après le fanage, on enfle les tabacs sur des lattes spéciales. Dans certaines sections on se sert de crochets et de ficelles, mais l'entilage est la méthode la plus généralement employée. La latte est munie d'un bout d'un fer de lance et tenue fermement à l'autre extrémité sur un cheval de bois. On met sur chaque latte de cinq à sept plants, suivant la dimension des tabacs. Certains planteurs n'emploient pas de cheval à enfiler, ils enfilent les plants l'extrémité de la latte reposant sur la terre. Nous ne recommandons pas ce système, car il abîme plus de feuilles.

CHARROYAGE

Dès que le tabac est enfilé, il est prêt à être mis dans le séchoir. Le charroyage se fait généralement avec un cadre spécial, sur lequel on place les lattes, de façon à ce que les plants soient suspendus verticalement. On construit ce cadre avec aussi peu de pièces de traverse que possible pour éviter d'abîmer les feuilles.

Les lattes de tabac sont suspendues de quatre à sept poches d'écartement dans le séchoir, suivant la dimension des plants. Si elles étaient trop rapprochées l'une de l'autre, la brûlure se ferait à craindre, si elles étaient trop éloignées, le séchage se ferait trop rapidement. Il doit y avoir au moins trois pieds d'espace entre les pointes des plants de la rangée inférieure de tabacs et le sol.

C'est à l'apiculteur à voir que ses abeilles n'acquiescent pas de mauvaises habitudes; qu'il ne laisse jamais de sucre exposé, qu'il ait soin de boucher avec de la boue ou de l'argile toutes les fentes oratoires de la ruche, qu'il fasse ses opérations rapidement lorsqu'il examine les ruches; que le nourrissage, s'il est nécessaire, soit effectué dans la soirée, enfin que l'entrée de la ruche soit d'un diamètre proportionnel à la force de la colonie. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires quand il y a de la maladie, parce que alors le pillage a des conséquences tout à fait désastreuses, en propageant la maladie.

Si vous constatez que le pillage des ruches est commencé, prenez immédiatement des mesures pour le prévenir. Retirez l'entrée pour que deux ou trois abeilles seulement puissent y pénétrer d'un front, jetez une poignée de grosse herbe sur l'entrée et humectez la de quelques cuillerées d'eau. Les pillards sont ainsi à un désavantage, car les abeilles de la colonie envahie les attaquent lorsqu'elles se glissent à travers l'herbe humide.

Si cependant la colonie pillée court le risque d'être dominée par les voleuses, descendez-les dans la cave jusqu'à ce que le tumulte ait cessé. Une excellente substance repoussante est l'huile de charbon, que l'on frotte sur toutes les jointures de la ruche.

A. H. W. Birch,
Apiculteur.

Si la veille, l'épouse lisait le journal: "Dis-moi donc ce que signifie le mot chronique?" Chronique, répond le mari distraitemment, chronique mais c'est ce qui se passe.

—Eh! non, puisque les médecins disent qu'une maladie est chronique quand elle ne se passe pas.

C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que des maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie.
10, rue Des Forges.

LA RECOLTE DU
TABAC A CIGARE

Le tabac est prêt à être coupé deux à trois semaines après l'écimage. Il est assez difficile d'expliquer le degré exact de maturité que l'on doit rechercher dans la plante. Les feuilles sont plus cassantes vers la maturité et leur surface est parsemée de taches de couleur claire. En général, les tabacs à cigare sont prêts à être coupés vingt jours après l'écimage.

ENBOURGEONNEMENT

Deux ou trois jours avant la coupe enlèvez tous les bourgeons ou rejets qui ont poussé de deux poches de longueur. Il suffit généralement d'écimer une fois, mais dans certaines saisons, lorsque les bourgeons poussent plus rapidement, il peut être nécessaire de parcourir la plantation deux fois.

COUPE

On coupe les tabacs à ras terre, avec une petite hache à bras. Certains planteurs se servent pour cela de gros ciseaux, mais une hache est beaucoup plus commode. On peut commencer à couper le matin, dès que la rosée s'est évaporée, et l'on continue jusque vers le milieu de l'après-midi. On fera bien de ne pas couper plus de tabacs que l'on peut suspendre dans le séchoir jour par jour. On peut couper les tabacs rangés à la fois en laissant les plants en travers des rangées. Dans ce dernier système, les plantes de quatre rangées se trouvent bout à bout, ce qui facilite l'emplage plus tard, ou l'entilage si on désire enlever les tabacs directement au sortir de la rangée.

FANAGE

Une fois la coupe faite, il faut attendre que les tabacs soient assez fanés pour transporter sans casser les feuilles. Lorsque le temps est chaud et ensoleillé, il faut veiller à ce que les tabacs ne brûlent pas au soleil, car les feuilles brûlées ne séchent jamais bien. C'est généralement lorsque le tabac est suspendu dans le séchoir, dès qu'il est suffisamment fané pour pouvoir être manutentionné, qu'il sèche le mieux.

EMPLAGE

Par un temps chaud et ensoleillé, il est souvent nécessaire d'empler le tabac pour éviter qu'il ne brûle au soleil. On construit les piles de tabac de trente à quarante pieds tout un tas de bonne dimension, suivant que les pieds sont plus ou moins fanés. Il vaut mieux ne pas dépasser cette quantité, de crainte que les feuilles ne soient abîmées par le poids des plants. Il ne faut pas les laisser en tas plus de vingt-quatre heures, car ils chaufferaient et s'abîmeraient.

ENFILAGE

Après le fanage, on enfle les tabacs sur des lattes spéciales. Dans certaines sections on se sert de crochets et de ficelles, mais l'entilage est la méthode la plus généralement employée. La latte est munie d'un bout d'un fer de lance et tenue fermement à l'autre extrémité sur un cheval de bois. On met sur chaque latte de cinq à sept plants, suivant la dimension des tabacs. Certains planteurs n'emploient pas de cheval à enfiler, ils enfilent les plants l'extrémité de la latte reposant sur la terre. Nous ne recommandons pas ce système, car il abîme plus de feuilles.

CHARROYAGE

Dès que le tabac est enfilé, il est prêt à être mis dans le séchoir. Le charroyage se fait généralement avec un cadre spécial, sur lequel on place les lattes, de façon à ce que les plants soient suspendus verticalement. On construit ce cadre avec aussi peu de pièces de traverse que possible pour éviter d'abîmer les feuilles.

SUSPENSION DANS LE SECHOIR

Les lattes de tabac sont suspendues de quatre à sept poches d'écartement dans le séchoir, suivant la dimension des plants. Si elles étaient trop rapprochées l'une de l'autre, la brûlure se ferait à craindre, si elles étaient trop éloignées, le séchage se ferait trop rapidement. Il doit y avoir au moins trois pieds d'espace entre les pointes des plants de la rangée inférieure de tabacs et le sol.

Travaux dentaires

qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.

Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson
20, -- rue Des Forges, -- 20
Les Trois-Rivières.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations:
9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m.
7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.
Dimanche:
468, St-Maurice, Tél. 1385

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: tous les jours de 1.30 hre à 4.30 hres p. m. Le mercredi soir de 7 à 8 hres et sur rendez-vous. Le bureau fermé le samedi après-midi, à 2 heures (pour les vacances).
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Médecin

Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143j 179, Lavolette

Médecin

Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr Alexandre Achpise
Chirurgie-générale
Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.
Consultations: De 11 à 12, 2.30 à 5, 7 à 8.30
22, rue Des Forges, Tél. 469

Médecin

Dr Hervé Beaudoin
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Maladies des enfants
Médecine générale
Consultations: 1 à 5 et 7 à 9
Téléphone 110
Bureau: 473a St-Maurice.

Remèdes de Familles

Heures de bureau:
8 à 10 a.m. 1 à 3 et 7 à 9 p.m.
Excepté les dimanches et fêtes légales.

La Médecine Indienne
ENREG.
4, rue Richard,
2ième plancher à droite.
LES TROIS-RIVIERES.

PLOMBIER

P. LACHANCE
Entrepreneur-Plombier
Plomberie générale, Système de chauffage, Couverture en gravier, métal, amiante. Réparations de toutes sortes.
34, rue Badaux, Tél. 576

Bois de Construction

Préparé ou brut—Choix superbe—Prix modéré—Livraison en ville.

J. M. PICHE
12 rue BELL TEL-75

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bieuc, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bieuc & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Avocats

<

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-LEON

Mlle Laurette et Majella Pelletier sont venues passer une quinzaine chez leur oncle M. Elzéar Pelletier.

M. Arthur Pelletier de Chippewa Falls, Wisconsin, est retourné dans sa famille après avoir passé deux mois chez son frère M. Elzéar Pelletier.

Mlle Dora Wilhemmy de Montréal passe quelques semaines chez M. Michel Saint-Pierre.

M. Clovis et Chs-Edouard Lepage sont partis pour une huitaine chez des parents à Saint-Léonard, N.-B.

Mme Paquin de Montréal accompagne de sa fille Mme Bastien a passé quelques jours chez sa sœur Mme Tremblay.

M. Arthur Lepage de Macam, a passé quelques jours à Saint-Léonard chez des parents.

Mme Biron de Lynn, Mass., est en vacances chez sa sœur, Mme Narcisse Auger.

Mme C. Vimet de Sanguis, Mass., fut aussi à la messe de M. et Mme Narcisse Auger. Elle est retournée à Montréal la semaine dernière.

M. le Curé nous a quittés cette semaine pour assister à la retraite ecclésiastique aux Trois-Rivières.

M. Gélinais d'Yamachiche et son ami M. Bellemare en visite chez leurs amis M. et Mme Anna et Alma Bellemare.

M. Antonio Bergeron d'Yamachiche est en promenade chez son oncle J. Tremblay Bergeron.

M. et Mme Omer Bellemare d'Yamachiche visitent leurs nombreux parents et amis de Saint-Léon.

Le 1er septembre prochain aura lieu la balle publique une partie de cartes. Les billets sont en vente au bureau du Secrétaire, J. Fleury.

YAMACHICHE

Naissance.—M. et Mme Philippe Bellemare ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Honoré, Léo, Parrain et marraine M. et Mme Honoré Lamy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Victor Lamy.

M. et Mme J. Majorique Lamy font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Marthe-Denise.

Parrain M. Charles Denis Girardin cousin; Marraine Jeanne Lamy, sœur de l'enfant. Porteuse Mme Dionis Girardin, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Henri Girardin, M. Emile Girardin et Mme Dr A. H. Archambault sont retournés à Montréal la semaine dernière.

M. Napoléon Houle de Montréal était en visite dimanche.

M. et Mme Jos Lorange de Montréal chez ses parents dimanche.

M. et Mme Camille Héli des États-Unis en promenade chez ses parents M. et Mme Chs-Ed. Girardin et leur fils Chs. Denis, M. et Mme Alexandre Carboneau sont allés à Sainte-Jeanne d'Arc dimanche.

M. Joseph Melançon de Montréal chez M. Arsène Gendron dimanche.

Décès.—M. Jules Lavergne décédé la semaine dernière.

M. Ephrem Villeneuve est décédé samedi à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières son service aura lieu lundi ici.

PROULXVILLE

Dimanche dernier nous avions dans notre paroisse la visite de deux RR. SS. de la Providence du couvent de St-Tite. Elles sont venues faire leur collecte annuelle au profit de leurs œuvres. La collecte fut fructueuse.

De passage au presbytère, R. P. Tessier, représentant de "l'Action Catholique" était dans cette paroisse au commencement de la semaine.

M. Côme Cossette de St-Narcisse et M. Charles Villeneuve de St-Justin, finissants du séminaire des Trois-Rivières sont venus rendre visite à leur confrère M. Willie Bordeleau.

VACCINATION

Il est bon de rappeler aux parents que les enfants qui n'ont pas encore été vaccinés devront l'être avant l'ouverture des classes parce que conformément à la loi ils ne pourront être admis dans les écoles sans un certificat de vaccination.

(Avis du Docteur T. Savary).

REPARATION

Pour le bien-être des enfants et institutrices la municipalité fait faire d'importante réparation à l'école du village; renouveler la toiture et d'autres travaux en fait de peinture.

ST-BONIFACE-de-SHAWINIGAN

NAISSANCE

Le 19 août fut baptisé Joseph-Jean enfant de Lucien Boisvert et de Marie-Rose Ross, Parrain et marraine M. et Mme J. W. Boisvert grands-parents de l'enfant. Mme Raoul Roberge de Shawinigan portait l'enfant.

DIVERS

M. et Mme Léo Gervais Mme Ludger Boudreau et Mlle Berthe Boudreau de Montréal en visite chez M. Adolphe Blais.

M. Edmond Biron de la Pointe du Lac le père de M. le vicar en visite au Presbytère dimanche dernier.

Mlle Béatrice Baril de St-Narcisse Mlle Jeannette Boucher et Cécile Auger de St-Mathieu en visite chez M. Edmond Laperrière.

M. et Mme Hervey Garceau de Shawinigan en visite chez M. Alphonse Matteau.

M. et Mme Simon Morel sont allés passer la semaine à Grand-Mère chez leur fille Mlle Philibert Rousseau.

M. et Mme Emile Boisvert sont revenus d'un voyage aux États-Unis.

M. et Mme Théodore Beaudoin et leurs enfants ainsi que Mlle Alda Gélinais de Waterbury sont en visite chez leurs parents pour quelques jours, ils ont fait le voyage en auto.

M. et Mme Antonio Blais de St-Etienne étaient de passage à St-Boniface dimanche.

M. et Mme Jos. Boisclair de Grand-Mère M. et Mme Alphonse Fugère et leur fille Mlle Monique de Trois-Rivières étaient en visite chez M. Alfred Bélanger ces jours derniers.

M. Jos. Cayer est parti pour aller visiter ses parents dans l'Abitibi.

Mlle Juliette et Simone St-Onge M. Amédée St-Onge de St-Angèle de Préfontaine et Mlle Alda Lemay de St-Paulin en visite chez M. Jos. St-Onge.

M. et Mme Adolphe Gagnon de Shawinigan en visite chez leurs parents dimanche dernier.

M. et Mme Raoul Roberge leurs filles Mlle Floride et Jeanne de Shawinigan en visite chez M. A. Ross et chez M. Lucien Boisvert.

Mme Téléphore Descoteaux et Mme Henri Thibault sont allés à Shawinigan cette semaine.

M. et Mme Henri Guillemette sont allés à St-Boniface et St-Sévère cette semaine.

M. et Mme Jos. Lacasse Mlle Mariette et Madeleine L'Espérance de la Tuque, et Mlle Marie-Claire Laperrière de Grand-Mère en visite chez M. Philippe Laperrière.

Dimanche dernier notre club de baseball remporta encore la victoire sur un bon club de Shawinigan.

M. le curé J. E. Héroux est allé aux Trois-Rivières cette semaine.

Mlle Florence Ricard et Sara Lacerte sont allées en visite à Shawinigan et Trois-Rivières.

AMOS

Le Rév. C. Beaufort curé de St-Marc de Fleury, MM. Ivanhoe Frigon président de la Chambre de commerce, et Emery Sicaud sont partis pour Montréal la semaine dernière, joindre le train d'excursion organisé par le devoir pour visiter l'Acadie. M. Frigon va représenter la Chambre de Commerce d'Amos.

D. J. Kennedy, contracteur pour le creusement du puits principal à la mine Stabell sur la rivière Harricana, s'est fait tuer instantanément, alors qu'il était tombé d'une hauteur de 150 pieds dans le puits de la mine. Le corps a été transporté à Campbell's Bay où demeurait la famille du défunt. C'est le premier accident mortel que nous ayons à déplorer depuis que les travaux aux mines sont commencés.

Mlle Angéline Massicotte de St-Prospère de Champlain est en visite chez ses parents M. G. H. Massicotte et J. Frigon.

Mme O. I. Cossette de St-Prospère est en promenade pour quelques jours chez sa sœur Mme Dollard Gagnon.

M. et Mme Duchesneau de Cochrane Ont. étaient de passage à Amos ces jours derniers en visite chez M. D. D. Lavigne.

Mme Houde également de Cochrane en visite chez M. Olympe Plante.

M. Antonio Bourgeois et sa famille sont partis pour un voyage d'un mois, visiter des parents à Montréal et St-André.

M. et Mme J. O. Germain ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de 3 semaines Nos sympathies.

Mme François Tremblay est revenue d'une promenade d'un mois chez des parents au lac St-Jean.

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Mardi, le 19, a été béni le mariage de M. Ovide St-Onge, mécanicien, de Shawinigan, avec Mlle Blandine Hébert, de cette paroisse. M. Alphonse Hébert servait de témoin à l'épousée et M. Isidore St-Onge accompagnait son fils.

Notre chorale aidée de Mlle Alice Ayotte, Antoinette Pellerin, Florence et M. Lamy, M. Leblanc et P. Villeneuve de St-Flore exécuta un beau programme musical. C'est Mlle Alice Ayotte organiste de St-Flore qui touchait l'orgue.

Et mercredi, le 20 courant, M. Hormin Pellerin conduisit à l'autel Mlle Florence Hill, MM. Albert Hill et Henri Pellerin pères des époux servaient de témoins aux nouveaux mariés, les suivants étaient: M. Alexandre Pellerin et Mlle Valérie Turcotte.

La future épouse s'est mariée sous la voûte, elle portait un bouquet composé de roses blanches et de poids-d'or. La parure de l'autel et de la sainte table était faite de roses et de lilas blancs.

Mme Léo Carrier, notre organiste touchait l'orgue.

Mlle Adrienne Tardif de Shawinigan, chanta l'Ave Marie de Gounod; MM. Charles Rheault et A. Tardif chantèrent "L'Ange et l'Amour". Mlle Virginie Boucher: "Je t'adore à genoux". M. H.-Paul Pellerin et Mme Léo Carrier, un "Ave Verum". M. H.-Paul Pellerin: "Louez tous le Seigneur".

Parmi les étrangers on remarquait: M. et Mme Dolphus Thibodeau, M. et Mme Arthur, Bradly de St-Jeanne d'Arc, Mlle Adèle Vincent de St-Flore.

Après le mariage il y eut réception chez M. H. Pellerin, le père du marié puis dîner chez M. A. Hébert père de la mariée. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage de nocce pour Québec. Plusieurs parents et amis sont allés les reconduire jusqu'aux Trois-Rivières.

De passage au presbytère, M. le curé G.-E. Pantheon, de St-Narcisse, Mlle Cécile Lacroix et Marie Lamothie, nièces de M. le curé, modeste à Amos. Elles ont pris plusieurs vues de l'église, du presbytère et des châteaux.

Samedi, le 23, a été chanté le service anniversaire de feu Charles Garceau, époux d'Azilda Jacques.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

Un accident est arrivé hier soir à Garneau Junction lorsque tout à coup un train venant de Montréal à toute vitesse tua le cheval de M. Gilles Normandin. On avait laissé une barrière ouverte là où l'animal était à l'herbe et l'ingénieur aperçut le cheval trop tard.

DIVERS

M. le curé accompagné de M. l'avocat et Mme Biqué sont en voyage de pêche au lac Archange pour la semaine.

M. et Mme Oscar Pronovost et Mlle Duhamel de Garneau Junction ont fait un court voyage à la Banquette de Trois-Rivières chez leur beau-frère M. et Mme Alphonse Couture.

Mlle Edouardina-Fournier des Grandes Piles était en visite chez M. William Langevin l'invitée de Mlle Cécile Langevin.

Mlle Angéline et Jeanne Bordeleau ainsi que leur frère M. Paul, étaient de passage au presbytère, chez M. Pascal Thibault et chez M. Welly Langevin, cette semaine.

Mlle Cécile Langevin a fait une courte promenade au Piles dimanche l'invitée de Mlle Edouardina-Fournier.

Vendredi le 15 fut baptisé Marie-Paul-Léon enfant de M. Nérée Béland et Emedea Trahan, Parrain M. Jos. Trahan grand-oncle de l'enfant, marraine Mme Vve Léonide Veillette.

Mlle Mina Brousseau est allée à St-Germain cette semaine.

En visite chez M. Philippe St-Pierre, Mlle Fraser de St-Sévère, l'invitée de Mlle Mina Brousseau.

Mlle Marie-Ange Larivée des Grandes Piles en visite au presbytère l'invitée de sa tante Mlle Marianne Larivée de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières était en visite chez son père M. Edouard Branelle dimanche dernier.

Mlle Jeanne Branelle de Garneau Junction est partie pour Chicoutimi où elle doit passer quinze jours chez des parents. Elle doit visiter aussi plusieurs amis, elle reviendra pour l'ouverture des classes seulement.

Mlle Lapointe du Lac à la Tortue est en visite chez M. Raoul Godbout.

M. et Mme Welly Lavergne de la Gabelle étaient chez M. et Mme Philippe Thibault dimanche ils sont retournés lundi et Mme Thibault les accompagnait.

M. Jos. Perreault des Trois-Rivières, Mme Sayer des États-Unis chez M. Johnny Brûlé.

M. Frédéric Brûlé des Trois-Rivières chez des parents.

M. et Mme Noël Toupin, Mlle M.-Rose Beaudoin de passage au Cap de la Madeleine et à Nicolet.

M. et Mme J.-D. Toupin, M. Réal Toupin, Mlle Hélène et M. Berthe Toupin de passage à Nicolet.

Mme Z. Massicotte, Mlle M.-Louise Toupin, Lucille Lemire, Jules Lemire de passage à Nicolet.

M. Max Masson chez M. Ignace et Mme Vve Nap. Masson.

Mlle Françoise Cyrène au Cap de la Madeleine.

Mlle Fleur-Ange Thibault et Marie-Blanche Toupin de passage à St-Tite chez leur grands-parents, M. et Mme P. Cossette.

Mlle Malvina Crête de la Pointe du Lac chez M. Avila Harnois.

Mlle Marguerite Harnois de passage à la Pointe du Lac.

Mlle Alice Harnois de Champlain chez son père M. Godfrey Harnois.

Mlle M.-Blanche Harnois de passage à Champlain.

M. le not. Uguile Grégoire de passage à Shawinigan chez Mlle F. Ladrin.

Mlle A. Lamothie des Trois-Rivières chez des parents.

LA-POINTE-DU-LAC

Mlle Yvonne Abran, de St-Paulin, Cha les Tradachad et Aquila Maringer, tous les deux des Trois-Rivières étaient, dimanche dernier, de passage chez M. Joseph Abran de la Pointe du Lac. Ils sont enchantés de leur promenade.

ST-SEVERE

On annonçait le mariage de M. Oscar Trahan, de Saint-Sévère, à Mlle Alice Bellemare, de Saint-Barnabé, pour le 4 septembre.

Mlle Rose-Alma Milot et Germaine Héroux sont allés passer une huitaine à Sainte-Monique de Nicolet.

M. et Mme Ernest Robert et leur fille Mlle Jeanne, Mlle Rose-Alma Milot et Bernadette Chalmé, M. Dionis Milot, M. Camille Gélinais et sa fillelette Camilla, tous sont allés assister à la profession religieuse de Sœur Paul de Brescia (née Jeannette Robert) chez les Dames de la Congrégation à la Maison Mère de Montréal.

M. Irénée Héroux, Mlle Hélène Lavergne et Océlie Héroux se sont rendus chez M. Conrad Dugré à Sainte-Marguerite des Trois-Rivières, où ils ont rencontré M. Hervé Barbeau, Mlle Clotilde et Léona Barbeau de la Baie du Febvre, cousin et cousines. Tous se sont rendus à l'exposition de la ville, le 21.

Mlle Alberta Lamirande et ses petites sœurs Marie-Anne et Cécile, de Montréal, sont en visite chez M. Joseph Desautels, leur grand-père.

Mlle Laurencia Lafrenière et Mlle Brousseau étaient chez M. Isaac Dupont, dimanche dernier.

M. l'abbé A. Lavergne, curé à St-Timothée est venu visiter son frère M. Isaac Lavergne, la semaine dernière.

M. Philippe Boisvert et sa dame, de Montréal, étaient en visite de nocces chez son père M. Philippe Boisvert, mardi et chez sa sœur Mme Eugène Desautels vendredi ainsi que chez M. Sévère Boisvert, son frère, jeudi.

M. et Mme Adrien Barbeau de la Baie du Febvre sont venus chez M. Elie Héroux, Elise Héroux et Isaac Lavergne, le 21, à une quinzaine.

M. l'abbé Amédée Lamy est chez ses parents M. Charles Lamy et au presbytère aujourd'hui, 21 août, ainsi que Mme Wilbrod Milot et Mlle Annette Guillemette.

Sont venus prendre un dîner chez M. Elise Héroux le 14: M. l'abbé A. Lesieur, curé de Sainte-Genève de Batiscan et sa sœur Mme E. Carotte et sa fille des Trois-Rivières ainsi que Mlle Françoise Lemire de la Baie du Febvre.

Mlle Gilberte et Suzanne Chalmé, des Trois-Rivières, sont arrivées pour passer une huitaine ou plus parmi nous.

BAPTEME

Le 21, M. et Mme Arthur Lacerte font part aux parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Cécile-Zénaide Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Dupont, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 août, se réunissait chez Mme Paul Milot, toute la famille, enfants et petits-enfants pour honorer et fêter son 77e anniversaire. Une belle réception en famille est toujours d'actualité et beau au cœur affectueux et reconnaissant.

La veille, la musique, déclarations de tous genre. L'adresse fut lue par Mlle M.-Jeanne Robert, Orlande du cadeau, \$5 en or par Mlle Juliette Héroux. Offrande du bouquet par Mlle Françoise Robert et Béatrice Gélinais. Le chant fut exécuté par les Benjamin. Mlle M.-Jeanne Robert et Camilla Gélinais récitèrent un appréciable dialogue. Mlle Germaine Héroux recita l'Ave Maria et le Pêcheur de Pâques et Mlle Yvette Héroux: "Mon Futur m'a trompé".

LOUISEVILLE

La semaine dernière, le Rév. Frère Georges-Marie, ainsi que la Révérende Sœur Saint-Alfred, accompagnés de Sœur Saint-Paul Joseph, de Sherbrooke ont passé la semaine dernière chez leurs parents M. et Mme Vve Georges Caron, de la rue Sainte-Marie.

Le Dr L. O. Côté et ses sœurs Clémence et Lydia, ainsi que M. J. M. Le-mire, de Montréal, étaient chez M. Michel Côté.

M. Désiré Voizard de Montréal était en promenade la semaine dernière chez M. Isidore Voizard.

M. et Mme Henri Bourget de Chicoutimi, en visite chez M. Jos Bourget et ses autres parents la semaine dernière.

M. Thomas Jacques a fait une chute dans la maison de son fils, et son grand âge, son médecin craint beaucoup. Il est âgé de 91 ans.

Mme Henry Gauthier et son fils Réginald, sont chez M. Michel Côté pour quelques temps.

Mme Joseph Desautels, Vida et Roland Aubry, de Montréal, en visite chez M. Onésime Veillet.

M. l'avocat Emile Ferron et sa dame sont de retour de leur voyage de nocce.

M. J. F. Béland et J. E. Turgeon ont fait un voyage en yacht vendredi dernier à Sorel.

La famille de M. Thomas Caron de Syracuse N. Y. ont passé quelques jours chez M. Clévis Caron, régistrateur.

M. et Mme Lucien Beauchemin de Montréal de passage chez M. J. A. Jutras.

Mlle Jeanne Masse, de Québec, passe quelques temps chez son oncle M. F.-X. Masse.

Le Dr. Donat et Mme Bussière, de Montréal, ont passé la journée de dimanche dernier chez M. J. A. Bussière.

Le Dr Onias Bellemare de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, ainsi que sa famille étaient dans leurs familles dimanche dernier.

M. Joseph Delisle ainsi que sa famille, chez M. J. A. Clément.

M. le maire J. W. Gagnon et sa dame ainsi que M. et Mme Donat Damphousse, sont revenus d'un voyage de quinze jours en auto. Ils ont visité les principales villes de divers états de la république voisine.

Le club de Base-Ball de Louiseville a pris une partie avec le club Royal des Trois-Rivières. Le club de Louiseville est sorti vainqueur. Le score a été de 20 à 7.

GRANDES PILES

Le conseil municipal a tenu récemment une assemblée à laquelle assistaient M. le maire J. M. Veillette, MM. les conseillers J. M. Veillette, J. M. Veillette, L. O. Côté, S. Flago, L. Antoine Dambert, J. M. Bellemare. Lecture a été faite de la liste de résolutions adoptées par le conseil municipal de l'Union des municipalités de la province de Québec. Elles sont approuvées.

Le conseil passe une résolution protestant contre le travail du dimanche.

Après avoir examiné le budget présenté par le secrétaire-trésorier pour l'exercice 1924-25, le conseil a voté: Il fixe la taxe régulière à \$0.55 par \$100.00.

On passe une résolution pour faire voter la loi de Proulx contre la Grand-Mère.

Un accident est arrivé à l'auto de M. P. Pagé, employé de la St-Maurice River Boom. En descendant la côte de Grandes Piles, la voiture a frappé une roche et s'est mise en panne dans le sable. On est venu lui aider à se tirer d'embarras. L'auto a subi peu de dégâts.

DAVELUYVILLE

MARIAGE

Lundi le 18 courant, M. Lucien Trudel fils de Donat Trudel unissait sa destinée à Mlle Irene Gentes, filles d'Oscar Gentes, le mariage fut béni par M. le Curé C.-E. Provencher.

Nos souhaits de bonheur.

Le 19 courant M. Welly Houle, fils d'Hector Houle unissait sa destinée à Mlle Rosa Morin, fille d'Ed. Morin, Balustrade Station.

Le mariage a été béni par M. le Curé C.-E. Provencher.

Nos vœux les accompagnent.

Le 20 au matin vers 5 heures, le feu s'est déclaré dans une maison inhabité, le propriétaire M. Genest demeure aux États-Unis. On suppose que le feu a été mis par les cigarettes. Il y eut dans la veille, et quelques imprudences ont peut-être été la cause de cet incendie.

Le notaire Houle, sa dame et Mlle Christine Charland ont rendu visite la semaine dernière à M. le curé Houle de N.-D. du Bon Conseil.

ST-LUC

M. et Mme Wilfrid Desbois et Mme Besset de Rutland E.-U., ont passé une quinzaine de jours à St-Luc chez MM. Lucien Léveillé et Luc Carignan.

Mme Jos. Houle et ses enfants de Batiscan a passé la semaine chez sa mère Mme L. Desseureault ainsi que chez d'autres parents.

Mme Vve A. Lamothie et Mlle Séverine Lamothie en promenade chez M. Donat Beaudoin.

Mlle Cécile et Veronique Rheault ont été visitées des parents à St-Maurice et St-Louis.

Mlle Jeanne Beaudoin en promenade au Cap de la Madeleine chez M. Anathan Carignan.

M. et Mme A. Asselin et M. et Mme Charles Massicotte de Batiscan en visite chez des parents.

Mlle Juliette Carignan de Montréal, en promenade chez M. Onime Barbeau.

M. le curé est parti pour Trois-Rivières faire sa retraite.

M. et Mme Amédée Nobert de Batiscan chez M. Edouard Beaudoin.

Mme Noé Beaudoin est pour une quinzaine de jours, en promenade chez M. Emile Beaudoin de St-Tite.

M. J.-B. Beaudoin de Cornwall était en visite à St-Luc dimanche dernier.

MARIAGE

Lundi le 25 août eut lieu le mariage de M. Arthur Brouillette de St-Timothée avec Mlle Alice Bruneau, fille de M. Napoléon Bruneau.

LOUISEVILLE

La semaine dernière, le Rév. Frère Georges-Marie, ainsi que la Révérende Sœur Saint-Alfred, accompagnés de Sœur Saint-Paul Joseph, de Sherbrooke ont passé la semaine dernière chez leurs parents M. et Mme Vve Georges Caron, de la rue Sainte-Marie.

Le Dr L. O. Côté et ses sœurs Clémence et Lydia, ainsi que M. J. M. Le-mire, de Montréal, étaient chez M. Michel Côté.

M. Désiré Voizard de Montréal était en promenade la semaine dernière chez M. Isidore Voizard.

M. et Mme Henri Bourget de Chicoutimi, en visite chez M. Jos Bourget et ses autres parents la semaine dernière.

M. Thomas Jacques a fait une chute dans la maison de son fils, et son grand âge, son médecin craint beaucoup. Il est âgé de 91 ans.

</

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

POUR CHASSER
PRES DU LAC
A LA TORTUE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 26. — Nos amateurs de chasse devront se rappeler qu'il est absolument défendu de faire la chasse sans le consentement de la Cie Laurentide, au Lac à la Tortue, laquelle est propriétaire non seulement du lac mais aussi de ses rives. La Compagnie n'a pas l'intention d'empêcher la chasse qui se fait habituellement à l'automne dans ces parages, mais elle exige que tous chasseurs munissent d'un permis à cet effet qui est délivré par le Département Forestier, afin de mieux contrôler les moyens de chasse illégaux à cet endroit et tous les actes qui peuvent mettre en péril le confort et la sécurité des habitants qui habitent ces rives.

AU BUREAU
MUNICIPAL

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 26. — Les auditeurs de la maison Sharp, Milne & Co., de Montréal, viennent de terminer la vérification des livres de la cité de Shawinigan Falls pour l'année fiscale se terminant au 30 juin 1924 et feront rapport dans un court délai. Ils ont actuellement occupés à faire la vérification des livres de la Municipalité Scolaire de Shawinigan Falls dont M. J.-O.-S. Brunet, est secrétaire-trésorier.

COLLISION
D'AUTOMOBILES

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 26. — Deux automobiles, l'une conduite par M. Henri Dessaulles, échevin, et l'autre par M. R. Geddes, qui fait le service de taxi, sont venues en collision mardi soir vers 0.30 h, au pied de la côte de l'Avenue des Erables. M. Dessaulles se préparait à monter cette côte et M. Geddes la descendait lorsque les deux machines se sont heurtées. Une roue de l'auto de M. Dessaulles a été réduite en aiguilles et la machine a eu quelques autres petits dommages; les deux roues d'avant de l'auto de M. Geddes ont été endommagées. Il n'y a eu ni blessés, ni moment de l'accident. M. Dessaulles était accompagné de Mme Dessaulles et de deux autres personnes; quant à M. Geddes, il était seul dans son auto.

MORT ACCIDENTELLE

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 26. — Mardi après-midi, le coroner, M. le Dr Nap. Lambert, des Trois-Rivières, est venu tenir une enquête dans le cas de Donat Carboneau décédé lundi à la suite de l'accident dont il a été victime, ainsi que deux de ses compagnons de travail, à la Canada Carbide Company, vendredi dernier, alors que tous trois tombaient d'un échafaud d'une hauteur de 65 pieds. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

CHIC MARIAGE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 26. — Lundi le 18 août dernier, en notre église paroissiale, a été béni le mariage de M. J.-H. Larue, de cette ville à Mademoiselle Marie-Louis Gagnon, aussi de cette ville.

EN VACANCES

Madame Robert Roy de Shawinigan Falls en vacances à St-Ephrem de Beauce, avec ses deux fillettes, Mlle de France et Marie-Marthe.

Notes Sociales
de Shawinigan

M. et Mme Wilbrod Deslauriers, et leur fille, Mlle Yvette Deslauriers, en visite chez M. le curé C.-O. Baribeault, de St-Marc, et sont allés ensuite visiter rendre à Mme J.-A. Sandal, à Proulxville.

M. Eugène Dumas est parti pour un voyage en auto d'une quinzaine aux Etats-Unis, en compagnie de M. E. Bouffard, de Neuville. Ils visiteront plusieurs villes du Maine, New-Hampshire et Vermont.

M. Georges Pagé, de St-Marc, en voyage pour une dizaine de jours à Lowell, Mass., et villes voisines.

Mme K.-S. Aboud et ses fils Fred et Joe, et MM. Ayoub et ses fils Nag et Georges, sont partis pour un voyage en automobile d'une quinzaine à Alexandria Bay et Syracuse, N. Y.

M. Adrien Lajoie en promenade pour environ trois semaines à Providence, R. I.

Les centaines de Shawiniganais sont allés aux Trois-Rivières, au cours de la semaine dernière, pour visiter l'Exposition et tous en ont rapporté une agréable impression.

M. et Mme Henri Dessaulles étaient ces jours derniers de retour d'une promenade à St-Hacinthe.

M. et Mme Joseph Hébert et leurs enfants sont de retour d'une promenade en automobile à Arthabaska et paroisses environnantes.

M. G.-E. Ladouceur, N. P., est allé à Montréal dans le cours de la semaine.

M. Olivier Lafond, échevin de Grand'Mère, était de passage en notre ville jeudi.

Mme J.-A. Guertin, Mlle Juliette Guertin et M. A.-J. Meunier sont allés à Québec en automobile à la fin de la semaine.

M. et Mme J.-A. Fréneau et leurs enfants sont partis ces jours derniers pour un voyage d'une quinzaine aux Etats-Unis.

Mme L.-A. Leclerc, accompagnée de ses enfants L.-Philippe et Jacqueline, est allée vendredi aux Trois-Rivières, Cap de la Madeleine et Champlain.

LE "FER A CHEVAL"

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 26. — Quelques amateurs du "Fer à cheval", de Grand'Mère, sont venus dimanche rendre visite à nos joueurs locaux et ces derniers ont remporté la victoire en gagnant sept parties sur onze. Grand'Mère a cependant enregistré un total de 194 points alors que le Shawinigan n'en comptait que 191.

Le Shawinigan lance un défi à tout club de "Fer à cheval" de la Province. Pour informations, on peut s'adresser à M. Albéric Lesage, 68, 3ème rue, Shawinigan Falls.

ILS VOIENT LA MORT DE PRES

Chutes Shawinigan, 26. — MM. Joseph et Arthur Bruneau l'ont échappé belle, ces jours derniers, lorsqu'en descendant la côte qui conduit à la Baie Shawinigan, le camion auto dans lequel ils se trouvaient et qui contenait 135 caisses de bière, s'est renversé à un tournant de la route et a fait deux tours sur lui-même. Le camion descendait la côte à petite vitesse lorsque tout-à-coup la vitesse se déplaça et M. Joseph Bruneau, qui conduisait, ne put la rattraper malgré tous ses efforts. La machine, pesamment chargée, se mit à descendre de plus en plus vite avec le résultat que l'on sait. Après avoir tourné avec le camion, les deux frères Bruneau se retrouvèrent sur la route absolument indemnes et deux caisses de bière seulement avaient été endommagées, par contre, la machine, qui appartenait à M. Donat Lord de cette ville, a été endommagée au point d'être hors d'usage.

EN RELIGION

Chutes Shawinigan, 26. — M. L. Témossé, fils de M. et Mme J.-F. Témossé, de l'Avenue Hemlock, est parti samedi dernier pour entrer en religion chez les RR. PP. Jésuites à Montréal.

PRIX POUR
JARDINS ET
PARTERRES

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 26. — MM. Joseph Boucher, Armand Dumaine et Ferdinand Daemen qui l'en dernier ont été nommés par le Conseil municipal, juges des jardins et parterres avec pouvoir d'accorder des prix jusqu'à concurrence de la somme de \$150.00, ont fait, vendredi dernier, la visite des jardins et parterres dans notre cité, en compagnie du Chef de Police, M. J.-N. Longval, et de M. F. Liston, jardinier expert à l'emploi de The Shawinigan Water & Power Company. Quinze prix, pour des sommes variant de \$25.00 à \$50.00, ont été accordés aux propriétaires suivants de jardins, suivant décision unanime de MM. les juges:

1er prix, M. Adolphe Bellemare, rue Mance, \$25.00; 2ème prix, M. Jack Swift, rue Cascades, \$20.00; 3ème prix, M. Edmond Mayrand, rue St-Martin, \$15.00; 4ème prix, M. L.-M. Laroche, 7ème rue, \$15.00; 5ème prix, M. Jos. Bruneau, 1ère rue, \$10.00; 6ème prix, M. Adolphe Deslauriers, rue St-Marc, \$10.00; 7ème rue, M. Jos. A. Blodet, 1ère rue, \$10.00; 8ème rue, M. W.-C. Carter, rue Cascades, \$10.00; 9ème rue, M. Alcide Dufréne, 3ème rue, \$5.00; 10ème rue, M. J.-Ulric Courteau, 1ère rue, \$5.00; 11ème rue, M. Pierre Weber, Ave Hemlock, \$5.00; 12ème rue, M. Clair Ayyotte, rue Lambert, \$5.00; 13ème rue, M. Arthur Woods, rue Champlain, \$5.00; 14ème rue, M. Eugène Tremblay, 7ème rue, \$5.00; 15ème rue, M. Médéric Beucher, rue St-Paul, \$5.00.

Les juges ont en outre accordé des mentions honorables aux propriétaires de jardins et parterres dont les noms suivent: MM. Amédée Leveseur, Armand Bellemare, Johnny Tessier, Lucien Laporte, Edouard Gélinais, Lucien Trudel, Joseph Lambert, Mlle Henri Guilmette, MM. Ernest Manonville, Joseph Blouin, Arthur Lavachelle, Georges Pagé, Osmine Côté, Modeste Dugré, Narcisse Pelletier, Louis Gilbert, Aristide Aubin, Wilfrid Cormier, Gaston Dumoulin, Gédéon Leblanc, Emile Gagné, Mlle L. Allard, M. Napoléon Jacques, Cyrien Beaupré, Richard Barr, Hormidas St-Amand, Napoléon Thibault, Georges M. G. Poirie, David Pagé, H.-E. Howe, S. G. St-Jacques, C. Wood, C.-W. Pery, Noé Marinac, Chris Hughes, Ls Bourget, J.-J. Freeland, S.-A. Wisdom, G.-J. Wilson, Dr. W. Lacroix, Lucien Bozassa et Joseph Boucher.

Notes sociales
de Shawinigan

Mlle Corinne et Donald Dufréne sont parties lundi, en compagnie de M. et Mme Emile Gagné, pour aller passer une quinzaine de jours à Val-d'Or.

M. et Mme J.-C. Lafond et leurs enfants sont de retour d'une quinzaine passée à Montréal et à St-Hésé.

M. et Mme J.-A.-V. Maillette et leurs enfants sont allés à Sorel dimanche.

Mlle Gertrude et Marie Lafontaine, institutrices, sont de retour d'une promenade d'un mois chez des parents et amis à Ste-Thérèse, St-Fite, St-Adelphe et St-Stanislas de Champlain.

M. Théo Lefebvre est parti en vacances pour une quinzaine qu'il passera à St-Guilhem et Windsor, Ont.

M. J.-E. Ritchot est allé à Louiseville dimanche.

Mme J. Ethier, et Mlle Sylvette Beland, des Trois-Rivières, étaient dimanche en visite chez Mme P.-N. Beland.

M. et Mme Lévi Houde sont allés à Montréal au commencement de la semaine.

M. Lucien Rochette est allé aux Trois-Rivières dimanche.

M. et Mme Louis Roch, Mlle Josephine et Jeanne Lafontaine et MM. Aimé Dumaine et Horace Chassé sont allés dimanche à Louiseville et St-Cuthbert.

M. Rosaire St-Hilaire a passé la fin de semaine à Montréal.

Ces jours derniers Mlle Josephine et Berthe Lafontaine recevaient la visite de Mlle Alice et Alma Brière, et Rose Perron, de St-Adelphe, ainsi que MM. M. Kempf et G. Payne, des Trois-Rivières.

M. Donat Vermette a passé la fin de semaine à Maskinongé.

AU CONSEIL
MUNICIPAL

(de notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 26. — Le conseil s'est réuni au complet à sa séance régulière de mercredi soir, et l'on a abattu pas mal de besogne.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. F. Damsen, éditeur de "La Revue de Shawinigan Falls", lequel attire l'attention du Conseil sur le fait que sur la carte routière officielle pour 1924, publiée par la maison Rand McNally, de Chicago, tout spécialement pour l'usage des touristes, le nom de notre cité n'est pas mentionné. On voit bien sur cette carte les noms des paroisses environnantes comme St-Boniface, Ste-Florence et même Alfred Junction mais de Shawinigan Falls point. M. le Maire croit que c'est là un des résultats d'une campagne poursuivie par certains intéressés pour empêcher que les touristes viennent visiter notre ville; cela est sans doute dû aux mêmes qui l'an dernier disaient aux touristes que la route pour venir ici était en très mauvais état et qu'en outre Shawinigan Falls était une ville si peu importante qu'elle ne méritait pas d'être visitée, et l'on disait la même chose de notre voisine, Grand'Mère.

En tous cas, les autorités locales s'intéressent pour que cette omission préjudiciable pour nous, soit réparée sur la prochaine carte routière officielle. La ville pourrait alors acheter une certaine quantité de ces cartes qui seraient distribuées à bon escient.

M. le Maire fait un bref rapport de son récent voyage à Windsor Ont. où il est allé, en compagnie de M. A. J. Meunier, greffier de la cité, assister à la convention annuelle de l'Union des Municipalités du Canada dont il est président. Nos deux délégués sont revenus enchantés de leur voyage et M. le Maire n'a que des louanges à l'adresse des autorités et des citoyens de Windsor pour la large et généreuse hospitalité qu'ils ont accordée aux délégués venus de tous les coins du pays. Des conférences très intéressantes ont été données, au cours de la convention, par des hommes éminents sur des questions d'importance vitale pour toutes les municipalités, et tous les congressistes en ont certainement retiré beaucoup de bénéfice. M. le Maire ajoute qu'au cours de son voyage il a eu l'occasion de visiter quelques grandes villes et ce qui l'a surtout frappé c'est que dans les grands centres, surtout aux Etats-Unis, on ne néglige rien pour procurer aux enfants tout le bien-être possible. On met à leur disposition de vastes terrains où ils peuvent s'amuser et jouer tout à leur aise, loin des dangers de la rue et l'on place sur ces terrains toutes sortes d'amusements pour attirer et garder la jeunesse. Ici à Shawinigan Falls, on a commencé l'exécution d'un semblable projet en ouvrant un parc sur le bord de St-Maurice et en outre la Commission Scolaire a fait installer des jeux dans les cours de nos collèges, mais il est regrettable de constater que les enfants ne fréquentent pas assez ces endroits. A ce propos, M. le Maire dit qu'il serait en faveur que le Conseil municipal adopte, un jour ou l'autre, un règlement pour défendre aux enfants de jouer dans les rues ou dans les ruelles où ils sont exposés à toutes sortes de dangers.

A la séance du 6 août, M. D. Verdome, épicer, avait demandé au Conseil l'autorisation de tenir un restaurant dans son épicerie, sur la 5ème rue, c'est-à-dire que si cette autorisation lui était accordée il s'engageait à faire quelques modifications à son magasin actuel afin de pouvoir ouvrir tous les soirs et le dimanche également. Cette demande avait été laissée sur la table mais mercredi soir le Conseil en a disposé en la refusant. On craignait, non sans raison probablement, de créer un précédent dangereux en accordant un tel privilège à M. Verdome; les autres épiciers auraient, sans aucun doute, fait la même demande tôt ou tard et cela aurait fini par occasionner des abus.

Une requête, portant au-delà de trente signatures, a été adressée au Conseil par les commerçants de viande, beurre, œufs, etc. qui viennent au marché le vendredi et le samedi. Ces derniers demandaient que les places sur les tables et pour les voitures au marché soient vendues de trois mois en trois mois afin que les intéressés, qui viennent ici chaque semaine, le vendredi et le samedi, soient toujours certains d'avoir leurs places. La requête disait en outre que les places où chacun doit s'installer n'étant pas contrôlées et réservées, soit pour les tables soit pour les voitures, il se produisait une confusion et parfois un mélange des produits appartenant à deux ou trois occupants. Il paraît aussi qu'à cause de cela certains commerçants ont constaté que des produits leur appartenant étaient disparus sans, naturellement, aucun bénéfice pour eux. Ceci cependant vient de source officielle.

La requête ajoute que cette réglementation serait de nature à maintenir le bon ordre entre tous ceux qui viennent occuper des places sur le marché. Pour faire contrepois aux raisons données par les requérants, le Conseil en a, de son côté, trouvé quelques-unes qui étaient défavorables au projet, et, en conséquence, il n'a pas cru devoir accéder à la demande des commerçants. Une des raisons, c'est que, se rendant à la requête des commerçants, le Conseil aurait créé en faveur de ces derniers un sort de monopole en leur donnant le privilège de choisir et de garder les meilleures places du marché, et ce ne dériverait surtout des cultivateurs dont plusieurs pourraient se voir privés de ces places dans ces conditions, alors que l'on a intérêt à attirer le plus grand nombre possible d'un nouveau col qui la ville venait à l'enchevêtre les places au marché et put-être, viendraient-ils moins nombreux ce qui ne ferait pas l'affaire du consommateur, celui-ci ayant tout intérêt à ce qu'il ait y beaucoup de concurrence (entre les vendeurs) au marché.

Pour se conformer aux dispositions des Statuts Refondus de la Province de Québec, 1909, Art. 7233, le Conseil a accordé à la Compagnie des Zouaves de la cité de Shawinigan Falls l'autorisation de se former en association "dans un but de récréation et d'instruction pour l'esprit et de délasserment pour le corps."

Par l'entremise de ses procureurs, MM. Robichon & Méthot, des Trois-Rivières, M. J. G. Gravel, marchand-épicer, de St-Marc, a donné avis à la

SHAWINIGAN-EST NE VEUT
PLUS DE L'ANNEXION

D'après copie d'une résolution qui a été transmise et lue au conseil municipal de notre cité, mercredi soir, la municipalité voisine de Shawinigan Est vient de décider définitivement de ne plus s'annexer à Shawinigan Falls. Voici la teneur de cette résolution:

"Il est proposé par le conseiller Georges Mercier, secondé par le conseiller Emile Dupont que tous projets d'annexion de cette municipalité avec la Corporation de la Cité de Shawinigan Falls soient immédiatement rejetés."

"Ont voté pour cette proposition les conseillers Georges Mercier, Emile Dupont, Albert Gauthier et Ernest Vincent."

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

AU CONSEIL
MUNICIPAL

Chutes Shawinigan, 26. — A la dernière séance du Conseil municipal, il a été de nouveau question de la fourniture de l'eau aux personnes ne résidant pas dans la ville, et ceci a été le sujet d'un assez long débat. Deux autres propriétaires de la municipalité de Shawinigan Est ont demandé que la ville leur fournisse l'eau. Depuis quelque temps, ces demandes deviennent plus fréquentes et M. le Maire a exprimé l'opinion qu'il serait préférable que la ville ne fournisse pas d'eau à d'autres qu'à ses contribuables. Depuis quelque temps, les rapports du Bureau Provincial d'Hygiène, qui fait presque quotidiennement des analyses de notre eau, ne sont pas absolument favorables. Notre eau n'est pas aussi pure qu'elle devrait l'être et ceci est dû au fait que nos filtres ne sont pas suffisants et il arrive que parfois, pour répondre aux besoins de la consommation, on est forcé de faire passer dans le système d'aqueduc de l'eau non filtrée. Si on augmente la consommation en fournissant de l'eau en dehors de la ville, on voit d'ici les inconvénients que cela pourrait occasionner. Il serait bon d'établir si nos filtres actuels sont suffisants à condition que l'on garde notre eau pour nous exclusivement. Il faudrait de toute nécessité et avant longtemps envisager et solutionner le problème d'alimentation d'eau pour notre ville, parce qu'on ne peut occire le risque de fournir aux contribuables une eau qui ne serait pas de toute première qualité. Quant à la fourniture de l'eau aux contribuables de Shawinigan Falls, il pourrait bien se faire qu'on la refuse à l'avenir et que ceux qui en bénéficient déjà perdent cet avantage. Le Conseil étudiera la question d'ici à la prochaine séance et prendra alors une décision à ce sujet.

JARDIN DE
L'ENFANCE

Pour les petits garçons de 4 à 12 ans, sous la direction des Dominicaines du Rosaire, St-Pierre des Chutes Shawinigan.

Ce pensionnat situé dans la plus belle partie de la ville, offre, entre autres avantages, une communication facile étant à proximité des deux lignes de chemin de fer, le Grand Nord et le Pacifique.

Les enfants y reçoivent avec l'instruction, une bonne éducation et sont l'objet d'un entier dévouement de la part des Sœurs qui en ont la direction.

Le prix de la pension est modéré et à la portée de tous.

Les parents qui désirent d'autres renseignements voudront bien s'adresser à la:

Mère Directrice,
Jardin de l'Enfance,
Les Chutes Shawinigan,
St-Maurice, P. Qué.

14-19-21-26-28

Bière et Porter

La Maison
O. Carignan & Fils

Est dès aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients les meilleures marques de

BIERE ET PORTER

aujourd'hui sur le marché, tout comme les épiceries du meilleur choix.

L'HYGIENE A
GRAND'MERE

Une clinique infantile et pré-natale.

SAUVONS NOS ENFANTS

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 26. — Sous ce titre, le Conseil Supérieur d'Hygiène a publié une intéressante brochure, que nos mères canadiennes sans exception devraient se faire un devoir de lire et surtout de mettre en pratique les judicieux conseils qu'elle renferme. C'est un appel aux mères, que des administrateurs soucieux de la santé publique, comprenant leurs obligations envers leurs administrés devraient seconder généreusement et sans arrière-pensée. Le meilleur moyen serait de fonder sur des bases solides une clinique infantile et pré-natale.

Pour juger de la nécessité d'ajouter à notre arsenal cette puissante arme de combat, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur le nombre de nourrissons morts durant les années 1917 à 1923 inclusivement, exposé dans le tableau suivant:

Années:	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923
Nombre de naissances:	380	428	275	366	377	347	305
Enfants de moins de 1 an morts:	60	44	62	61	31	31	42
Taux de la mortalité infantile par 1000 naissances vivantes:	157.89	102.80	165.33	166.66	82.01	90.20	137.70

Dans les villes où le département de Santé a eu l'opportunité de fonder ces cliniques et où un contrôle efficace du lait et de l'eau a été exercé constamment, on a pu constater que le taux de la mortalité infantile a diminué.

Shawinigan Falls soient immédiatement rejetés."

"Ont voté pour cette proposition les conseillers Georges Mercier, Emile Dupont, Albert Gauthier et Ernest Vincent."

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

Ont voté contre, les conseillers Médéric Deslauriers et Edmond Lapointe. L'affaire est donc classée, pour un certain temps au moins.

55 par 1000 naissances. Comme on le voit par le tableau ci-dessus, Grand'Mère a un problème sérieux à affronter si elle veut atteindre l'idéal. Cet idéal vaut-il la peine d'être poursuivi? Il n'y a que les ignorants, les apathiques, les esprits imbus de préjugés, de partialité et de politique pour le nier. Si on se donne la peine de calculer la valeur monétaire d'un enfant à sa naissance, laissant de côté la valeur croissante qu'ajoute les années, nous arrivons avec les deux plus grands statisticiens du monde, William Farr et le Professeur Irving Fisher, à fixer la valeur minimum d'un bébé à \$90.00.

En supposant qu'avec des soins intelligents, des mesures préventives, adéquates, seulement 55 enfants par mille naissances vivantes, seraient morts, nous aurions économisé 192 vies durant les sept dernières années. A \$90.00 chacune, notre capital humain perdu se totalise donc à \$17,370.00, soit une moyenne de \$2,81.42 par année. Ce calcul n'inclus pas les frais de médecin, les frais funéraires ni ne tient compte des tristesses et des angoisses que le départ de ces petits pour le cimetière a laissées dans le cœur des parents.

Et dire que pour une modique somme de \$200.00, notre conseil municipal aurait pu aider dans une large mesure à sauver des griffes de la mort ces unités si puissantes dans un "tout" et dont notre nationalité a tant besoin pour survivre; sans compter que cela nous fait perdre chaque année la somme totale de \$1,300.00 que le Gouvernement Provincial et la Laurentide mettaient à notre disposition dans la poursuite de cette lutte contre la mort.

Fortunat Paquin, D. M.
Fortunat Paquin, M. D.,
Chef du Bureau de Santé.

Deux marchands Israélites se ren-

contrent le 4 août: "Eh! bien, ce n'est pas ta fête?" — Non, mais il y a aujourd'hui 20 ans que j'ai fait tailler pour la première fois.

VENTE D'AOUT
Venez là où sont les plus Grandes Occasions
LA PHARMACIE WILLIAMS
20-22 rue Hart. Tél. Nos 1 et 1134
Seul Agent pour les remèdes **RECALL** et Chocolats "Liggett's"

Téléphone 122 **Les fèves au Lard Libby**
SAUCE AUX TOMATES
font un plat de première classe. Saveur distinctive. Sauce aux tomates appétissante et bien épicée. Bien cuites et tendres en même temps.
15c la boîte 6 pour 80c.
Achetez-les pendant qu'elles sont bon marché; le prix va certainement monter sous peu.
ULD. CARIGNAN
22, rue Badeaux, Les Trois-Rivières.

1200 TELEPHONE 1201
KEATING & McRAE
Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL.
NEW-YORK ET CHICAGO.
6 RUE HART, Les Trois-Rivières.

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE
Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous vous montrerons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.
Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.
La Boulangerie Moderne
Tél. 321 47, Volontaire.

<



DE TOUT UN PEU

L'ORAGE

Il pleut par les chemins et sur les prés aussi. L'eau ruisselle et tapote aux vitres du chassis. Devant les volets clos on dirait qu'elle enrage. Car voici que s'arrête et que reprend l'orage. Un murmure s'élève et se brise en coups de foudre. Des peupliers voisins jette ses bruits confus. Se mêle la clameur sonore de la foudre. Du fond de l'horizon ténéréux vient de sourdre. Un éclair fulgurant dont l'éclat éblouit. Le ciel s'illumine et se déchaîne. Les gouttes d'eau, plus fines et plus lentes, égrenent maintenant leurs complaintes dolentes. On dirait que le soir a trop longtemps souffert. Et d'avoir trop languis sous son masque de fer. Des larmes, par torrents, ruissellent de sa face. Mais peu à peu, voici que son chagrin s'efface. Le ciel assèche enfin les pleurs qu'il a versés. Les nuages seront à l'aube dispersés. Car la lune est montée à son tour de ronde. Le vent lui vers le nord, la nuit sera sereine. Et dans son manteau frais, candide et triomphant. Le jour reparaitra joyeux comme un enfant.

Alph. DESILETS.

Un Soir d'Août

—Viens-tu faire une promenade sur le lac, grande sœur?
—Oui, petit frère, je te rejoins dans un instant sur la grève.
Elle se leva du fauteuil où elle feuilletait négligemment une revue de la mode, jeta un coup d'œil dans le miroir du boudoir, prit sa mantille, puis, élégante et superbe comme une déesse, elle partit sur le sentier de la riche villa.
Elle s'attarda un instant à s'encadrer avec complaisance dans le portique et dans le paysage qu'elle dominait de sa silhouette de grande poupee galante.

Une allée de pierres fines coupait deux larges pelouses ombragées d'érables et conduisait en pente douce vers le lac. Le soir d'août tombait dans le calme du jour mourant. Là-bas, le soleil se levait dans l'eau.

Elle descendit du portique comme l'été de l'été.
Aubes des degrés quatre bannières lui juraient la route.

—Veu-tu, Madeleine, nous emmener sur l'eau avec toi?
—Qui vous a dit que je vais sur l'eau, petits trotte-mouche vous êtes?

—C'est André qui prépare le canot, tiens, entend-tu le moteur? Si tu voulais, tu serais bien gentille!

—Mais vous n'êtes pas montrablés, mes chers petits! Regardez-moi ces têtes, ces mains, ces robes, ces jupes! Oh! les vilains! les vilains! Allez voir Marguerite elle vous fera un bain de toilette et si vous êtes de mon goût vous m'accompagneront.

André préparait le canot automobile. C'était une promenade d'adieu qu'il voulait faire sur le lac, en compagnie de sa sœur aînée.

Ce grand jeune homme aux yeux bleus, à la parole claire et aux manières distinguées venait de terminer brillamment ses études classiques.

Au cours d'une retraite de fin d'année, il avait décidé de son avenir: il suivait la vocation religieuse. Ses parents avaient été prévenus de ses dessein. Malgré quelques réticences, le père qui fondait sur son André de belles espérances avait donné son assentiment à son fils.

La mère heureuse de voir se réaliser un désir cher à son cœur, avait longuement remercié le ciel et prié pour la persévérance de son enfant.

qu'elle voyait déjà prête et la bénissant de ses mains consacrées.

Un soir de juin on fêtait à la villa du lac l'arrivée de l'étudiant et ses récents succès; la joie et la gaieté débordaient de tous les coins; on s'aimait dans cette familiarité fort unie.

André ignorait que sa décision n'était encore connue que du père et de la mère, et le moment favorable pour annoncer énergiquement à tous la date de son départ: "Eh! bien, c'est entendu, affirma-t-il, j'entrerai au noviciat dans les premiers jours de septembre."

—A ta guise, répondit le père, tu es maître de ta vie. Quand une décision est prise devant Dieu, il faut la suivre. Tu devras avoir du courage pour toi et pour les autres."

André ne s'attendait pas à la scène d'émotion que provoqua ce secret ainsi brusquement dévoilé aux autres membres de la famille.

Marguerite s'écria: "Tu es déjà décidé? Pourquoi ne nous as-tu pas prévenu de cette nouvelle? C'est vilain de nous faire une surprise comme ça. Mais enfin je te félicite, petit frère."

L'émotion la gagnait; elle ne put que lui tendre la main et l'embrasser avec attendrissement.

—Merci, petite sœur, dit-il simplement, c'est toi qui m'aidera à être courageux."

Madeline l'aida à se lever, à se tenir. Elle éclata en sanglot et quitta la salle à dîner.

La mère s'essuyait les yeux. Les petits autour de la table, avaient cessé de manger. Les uns commençaient à comprendre les autres, de voir pleurer, avaient déjà le cœur gros.

André se reprochait son imprudence. Mais après tout, pensa-t-il en lui-même, autant vaut briser ses vaisseaux tout de suite. Voici l'irréparable. Tant mieux! Le père m'a approuvé. Cette pauvre Madeleine, pourtant comme elle a de la peine!

Madeline avait de la peine. Elle avait toujours entouré André d'une tendresse spéciale. Elle l'avait bercé tout petit, elle continuait à le choyer en l'appelant toujours "petit frère."

Elle était encore au couvent quand il avait commencé son cours d'étude. Que de fois elle lui avait écrit des confidences sur ses projets d'avenir. C'était la vie religieuse qui attirait alors la jeune fille. Sortie du couvent, ses études terminées, elle ne parlait plus d'y retourner. Elle s'ennuyait et s'irritait quand, devant, elle en parlait cou-

suivie du vin d'or, il fut pris d'un grison convulsif. Ses mains tremblantes ne réussirent pas à atteindre la coupe et il hoquetait de convulsions et d'impuissance.

Grand-père, seul manquant d'entraîne et même de gaieté. Sa mauvaise humeur était évidente. Il ne tenait point à la popularité, ni aux acclamations. Tout ce monde qui ouvrait la bouche pour boire ou pour crier le génial, l'énervait et le croirait qu'il eût préféré se trouver ailleurs, à la campagne, par exemple, à manger des fraises arrosées de crème de lait. Cependant, on le contraignait à céder à l'enthousiasme général.

Après tout peut-être bien, concédait-il. Sur tout pas de tyrans. La liberté. Oh! non, pas de tyrans! Et je revis instantanément mon père, sur le seuil de la porte, chassant de son bras tendu ces pauvres diables de bohémien. Et, par manière de protestation, je vidai ma coupe.

A ce moment précis, je n'oublierai de ma vie ce spectacle. Le bon père, fatigué, entra au Café des Navigateurs. Je le suivis de la porte; par conséquent je ne pouvais l'apercevoir que dans la glace. Or ce fut le visage de Martinot qui me signala sa présence. Martinot, tout à coup, devint blême comme celle de Cassenave, de sorte qu'un peu de champagne en gela. Déjà mon père, devant qui l'on s'écartait rapidement comme devant un personnage d'importance ou comme si l'on avait peur de lui, atteignit notre table.

Il ôta son chapeau et dit très poliment: —Je vous salue, messieurs, je viens chercher mon fils.

Personne ne souffla mot. Il se fit un grand silence, non seulement dans notre groupe, mais dans toute la salle attentive à cet incident. L'apparition de Nazzarena sur son cheval noir dans le cirque ne provoquait même pas tant de curiosité. On n'entendit qu'une exclamation: oh! poussée par le patron qui, la serviette en main, s'immobilisait dans son comptoir. Le premier, grand-père se remit et répondit avec calme, presque avec impertinence:

—Bonjour, Michel. Veux-tu prendre quelques choses avec nous?

Cette offre fut accueillie dans l'assistance par de petits rires narquois et

Et devant la mousse qui montait,

Et moi qui raisonne comme un sage, je ne suis pas mieux que les autres. J'ai un goût très prononcé pour ce que j'appelle les vanités du monde. Quand je veux me détacher de tout cela, je souffre. Ce détachement c'est Dieu qui m'inspire, parce qu'il veut m'attacher à lui. Voilà son appel!

Tu le sais, d'ailleurs, j'ai toujours désiré d'être prêtre. Ce désir ne vient pas de moi. Il m'a poursuivi durant tout mon cours d'études. Quand j'ai fait ma retraite de décision, j'en ai pu détacher ma pensée de cette réponse de catholisme que m'amenait ma fête d'adolescence et que tu me faisais répéter:

"J'ai été créé mis au monde pour connaître Dieu, l'aimer et le servir, et obtenir par ce moyen la vie éternelle."

—Fort bien, reprit Madeleine, mais on peut faire tout cela aussi bien dans le monde, tu sais.

—Je ne le nie pas; plusieurs peuvent se sanctifier et sanctifier le prochain dans le siècle, mais la voie des conseils reste toujours la voie de la perfection: Si tu veux être parfait, dit Notre-Seigneur. Les exigences de l'Evangile sont totales. C'est à prendre ou à laisser.

Les conditions que nous propose la vocation nous chargent de devoirs plus nombreux. En retour, nous pouvons prétendre à plus de droits. Dieu fidèle à donner le centuple promis doit s'épancher plus libéralement dans un cœur de prêtre, de religieux, de religieux. C'est un vase que la virginité consacre, que l'obéissance et que la pauvreté valent de tout ce qui est humain, et que Dieu veut remplir jusqu'à la bord.

—Et qu'arriverait-il si tous faisaient comme toi?

—Tous ne feraient pas comme moi, soit tranquille. Il faut prendre ce qui est, non ce qui serait.

Ce n'est toujours qu'une minorité que l'on compte ici, car il s'agit de renoncements et de sacrifices. Il faudra de plus toujours compter le nombre très grand de ceux qui refusent d'être appelés et d'être élus.

Le jeune homme riche que Jésus aime et qui le regarda si aller tristement, il n'est pas seul. Cette scène de l'Evangile se répète.

Je connais une jeune fille riche, riche de tous les dons de la fortune, de la nature et de la grâce que Jésus regarde parce qu'il l'aime; elle détourne la tête et s'en va tristement.

Il avait dit cela sans y penser comme se parlant à lui-même. Un long soupir le rendit attentif.

Il regarda sa sœur. De grosses larmes coulaient sur ses joues.

—Pardonne-moi, grande sœur, je t'ai fait de la peine. Que veux-tu que je défends contre moi-même et contre toi. En me protégeant, je t'ai blessée. Ne pleure pas.

—Je te remercie, petit frère. Tu es un brave et un vaillant. Tu n'as pas peur de la vérité ni pour toi ni pour moi. Que veux-tu, ajouta-t-elle mélancoliquement, on se plaint que le monde est mauvais et on le vit de ce qu'il a de meilleur. Ce sont les meilleurs yeux, n'est-ce pas, qui entrent dans les cloîtres.

Les âmes les plus fines, les cœurs les plus purs, les natures les plus riches s'en vont ainsi des meilleurs foyers comme tu t'en iras bientôt.

—Eh! oui, petite sœur, c'est un jeune homme riche que Jésus regarda qu'il aime et qu'il appelle.

Ceux que Jésus attire à sa croix pour s'y crucifier avec lui par les vœux de religion, ne doivent point être des âmes médiocres. Elles sont de l'élite de l'humanité. Ceux qui suivent de près Jésus-Christ ne sont pas des soldats vulgaires; ils ont du sang de héros quelque part dans les veines et dans le cœur, et ils n'en sont pas avares.

Voici à Jésus-Christ, ces âmes sont-elles vraiment perdues pour le monde? L'apostolat de la prière, de l'action, de l'explication les lui rendent actifs, épurés et puissants pour le bien. Ce sont les grâmes de sel jetées pour la préservation d'un grand monde sur la terre menacée de pourriture.

... Ils se turent, un moment, apaisés par ces vérités dont leurs âmes se réconfortaient. Le canot ralentit sa course. A l'avant, les enfants silencieux trempaient leurs doigts dans l'eau tiède, et regardaient se lever la lune et s'allumer les premières étoiles dans le ciel limpide. Une brise de nuit s'élevait mollement.

—J'entends à l'horizon, reprit Madeleine, en regardant cette fois sans émotion son frère, que tu aurais fait autour de toi beaucoup de bonheur.

—Je te vois venir, s'écria André avec enjouement. André. Tu es impressionné sans doute par ce clair de lune. Tu songes que j'aurais pu offrir mon cœur, ma main et ma jeunesse dans un bouquet de noces, à quelque jeune fille de ta

qualité. Voilà sans doute le bonheur que tu te révais pour moi et pour vous. Ce sont là des félicités de romans qui ne existent pas à l'usage de la réalité. L'amour humain peut être noble et pur, mais il ne me satisfait pas. Il finit par donner la nausée à ceux que l'Esprit voulait faire monter plus haut. Beaucoup doivent s'en contenter et le sanctifier dans le sacrifice et l'accomplissement du devoir mais quelques-uns ont le courage de s'arracher à son charme décevant. On ne doit pas les blâmer de ce qu'ils ne veulent pas se borner à regarder la lune en essayant de chanter le duo de l'amour parfait.

Qu'est-ce donc à côté de ce bonheur étroit, personnel et rétréci que le bonheur éternel d'une foule d'âmes sauvées par la vie d'apostolat d'un religieux, d'un prêtre, d'une religieuse? Voilà du vrai bonheur.

Il y a des âmes que le bon Dieu a aiguillonnées sur mon chemin. Je devrais les rencontrer un jour. Et si je ne passe pas sur cette route que deviendront-elles ces âmes-là?

—Mais mon pauvre André, ne penses-tu pas qu'il faut plutôt songer à son âme à soi qu'à celle des autres? Sommes-nous si responsables de la perte des autres?

—Sans doute quelques-uns auront fait beaucoup quand ils auront seulement sauvé leur âme, mais plusieurs n'auront pas fait assez quand ils n'auront pas sauvé un grand nombre d'âmes. Dieu leur demandera: "Qu'as-tu fait pour ton frère? Qu'as-tu fait pour ta sœur?"

Is devaient être la lumière à mettre sur le candélabre, le talent à mettre dans le sac, l'arbre fruitier, la terre productive. L'Esprit est la lumière, le bois, le talent, le talent dans le mouchoir, l'arbre et le terrain stériles.

La leçon de l'Evangile est terrible. L'arbre stérile est maudit, le serviteur infidèle est jeté dehors, ou des pleurs et des grincements de dents. Est-ce qu'ils ont fait du mal? Ils n'ont rien fait, tout simplement.

C'est de leur omission qu'ils rendent un compte si sévère.

Pour moi je craindrais de passer les plus belles années de ma jeunesse dans le rien faire, la vanité, le vide et l'inutilité. Puisque Dieu semble m'attirer à lui, je veux lui donner le meilleur de moi-même sans marchander, sans rien soustraire; il en fera ce qu'il voudra mais il en fera quelque chose pour lui et pour les âmes.

Chaque jour, on enterre 140.000 cadavres: sur ces morts, à peine 20.000 catholiques. C'est toute une ville ca. Et de ceux-là, combien dorment en paix dans le sein de la terre?

Nous nous enorgillons de nos moindres triomphes d'amour-propre, nous pleurons sur nos caprices brisés et nous n'avons pas un larme, pas un souvenir pour un si grand nombre de mourants qui se perdent. Le Christ tend ses bras, montre son cœur ouvert à cette foule d'âmes, elles passent sans voir et ne sont pas sauvées parce qu'il n'y a pas là un prêtre, un religieux, une religieuse, un apôtre pour leur montrer leur salut et je pourrais être celui-là et tu pourrais être celle-là!

André s'était exalté en parlant. Madeleine écoutait maintenant captivée par cet accent de chaleureuse franchise.

Quand ils remontèrent lentement par la grande allée, où trottaient les petits, leurs âmes étaient apaisées. André se sentait plus fort, Madeleine plus généreuse. Un petit vent berçait les nids endormis dans les érables. Les feuilles bruisaient dans la nuit close. La fraîcheur descendait des branches; des parfums pénétrants montaient des massifs de fleurs. Les étoiles luisaient sur le ciel profond.

Au pied du grand escalier, Madeleine s'arrêta pour dire:

—Ecoute, petit frère, je te remercie, car tu m'as fait du bien. J'ai le cœur gros de te voir partir, mais je suis heureuse.

—Et moi de même, répondit André.

André et sa sœur se séparèrent. André était si mis avec énergie. Une lettre lui arrivait: elle est de Madeleine.

Cher petit frère, Je suis au noviciat depuis trois semaines. Tu te souviens de notre causerie sur le lac, un soir d'août. C'est toi qui m'as arraché à la vanité, à la frivolité, à la stérilité, à l'égoïsme. Si le bon Dieu te demande un jour: "Qu'as-tu fait de ta sœur?" tu pourras lui répondre: "J'ai tâché d'en faire quelque chose."

DESSERTS AUX POMMES

A LA CANADIENNE

COMPOTE SPECIALE DE POMMES POUR DINER AU LARD

Vider, mais sans les peler, 4 grosses pommes à cuire canadiennes acides, les couper en quartiers, recouvrir avec de l'eau bouillante, ajouter un petit morceau de canelle en bâton et deux clous de girofle entiers, faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient très tendres et faire passer en froissant à travers un gros tamis. Remettre au feu, ajouter une cuillerée à table de vinaigre fort ou de cidre et une demi-tasse de sucre. Faire cuire dix minutes, puis y battre une cuillerée à thé de beurre. Servir chaud avec du lard. Très employée dans les Etats du Sud.

CONFITURE DE POMMES

Peler et couper en quartiers des pommes canadiennes, vider et couper en tranches assez épaisses. Ajouter à chaque livre de pommes 1/2 livre de sucre brun et à chaque 3 livres de pommes ajouter le jus et l'écorce râpée de 4 citrons et 1/2 livre de racine de gingembre ou de gingembre confit. Laisser reposer dans un bol jusqu'au lendemain, faire bouillir jusqu'à ce que les pommes aient une riche couleur d'ambre et qu'elles soient tout à fait cuites.

POUDING AUX POMMES AVEC EPICES

3 tasses de miettes de pain. 3 tasses de pommes canadiennes hachées. 1 tasse de sucre. 2 tasses de lait. 1/2 livre de raisins. 1/4 livre de citron. 2 cuillerées à table de jus de fruit. 1 cuillerée à thé de canelle. 1/2 cuillerée à thé de clous de girofle moulu. 1 cuillerée à thé de muscade.

Faire chauffer le lait, y mélanger les miettes de pain et faire chauffer pendant 2 minutes. Enlever du feu, mélanger ensemble tous les ingrédients, ajouter 1/2 tasse de sucre et 1/2 tasse de lait. Faire cuire dans un plat à four, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que le pouding soit cuit. Verser dans un plat à four, le remplir de la pâte et faire cuire environ quarante minutes au four chaud. Veiller à ce qu'elle brunisse également. Servir avec de la sauce crémeuse. (Custard).

SAUCE CREMEUSE (CUSTARD)

1/2 tasse de lait. 1/2 cuillerée à table de sucre. 1 œuf. Quelques gouttes de vanille. Battre légèrement le jaune de l'œuf, ajouter du sucre et du sel; bien mélanger, puis ajouter graduellement du lait chaud. Faire cuire au bain-marie, en agitant constamment jusqu'à ce que la crème s'épaississe. Couler et lorsqu'elle est froide ajouter l'essence.

CHARLOTTE AUX POMMES

Peler et couper en quartiers des pommes canadiennes; faire cuire dans une petite quantité d'eau et faire bouillir lentement jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Ajouter du sucre au goût et 1/2 cuillerée à thé de beurre. Faire cuire jusqu'à évaporation de l'eau. Couper du pain en tranches d'un demi-pouce d'épaisseur et d'un pouce de large et de la profondeur du plat employé, couvrir la croûte. Tremper dans du beurre fondu. Garnir l'intérieur du plat avec des morceaux de pain chevronnés. Mettre les croûtes au fond. Remplir avec des pommes. Recouvrir de miettes de pain beurré, faire cuire une demi-heure à four chaud, retourner et servir avec du sucre et de la crème.

POMMES FOUETTEES

1 pomme. 1 c. à tab. de sucre. 2 c. à table eau. 1/2 c. à thé jus de citron. 1 œuf dans 2 tasses de pulpe de pommes.

Peler, vider et couper en quartiers des pommes canadiennes, faire cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles; ajouter du sucre et battre jusqu'à ce que l'on ait obtenu une sauce assez sèche. Enlever du feu et ajouter du jus de citron. A deux tasses de pulpe de pommes, ajouter un jaune d'œuf battu et insérer le blanc battu en neige ferme. Mettre en pyramide dans un plat de verre.

POMMES FOUETTEES

1 chopine de crème bouillie. 1 chopine de compote de pomme. Sucre et assaisonner au goût.

Faire une crème molle. Préparer une compote de pommes avec des pommes canadiennes et faire passer par une passoire; une fois froide, fouetter ensemble avec une battue à œufs Dover, ajouter de la vanille et du sucre au goût. Si on le veut, les blancs de deux œufs en neige ferme peuvent être insérés au dernier moment. Servir très froid.

POMME A LA MANHATTAN

Peler et vider huit pommes canadiennes de grosseur moyenne; préparer huit morceaux de gâteau-sponge d'un pouce d'épaisseur et de la même grosseur que la pomme. Saupoudrer de sucre et mettre dans le four jusqu'à ce que le sucre fonde. Préparer un sirop en faisant bouillir une tasse de sucre et une tasse d'eau bouillante pendant 3 minutes, faire cuire les pommes très lentement dans le sirop jusqu'à ce qu'elles soient tendres, en ayant soin de ne pas les rompre. Une fois tendres, les faire égoutter et mettre une pomme sur chaque morceau de gâteau. Ajouter au sirop une demi-tasse de gelée; faire cuire jusqu'à ce qu'il soit tout à fait épais, puis verser sur les pommes et le gâteau; garnir avec de la crème fouettée ou des cerises ou des noix.

NEIGE AUX POMMES

Faire bouillir des pommes canadiennes acides mais à bon goût jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Sucre au goût et faire passer par une passoire. Pour deux tasses de pommes passées, employer le blanc d'un œuf. Battre les œufs en neige ferme, battre graduellement les pommes dans cette neige et continuer à battre jusqu'à ce que le mélange soit très ferme. Il sera alors aussi blanc que la neige. Servir avec une crème cuite (custard) et y mettre plus d'œufs, si on le désire.

POMMES AVEC GRAU D'AVOINE

Vider des pommes canadiennes en y laissant de grosses cavités, peler et faire cuire dans un sirop préparé en faisant bouillir 1 tasse de sucre dans une tasse et demie d'eau pendant cinq minutes. Lorsque les pommes sont amollies, les égoutter et remplir les cavités avec du gruau d'avoine chaud et bien cuit. Servir avec de la crème et du sucre.

POMMES AU TAPIOCA

1 tasse de tapioca et 1 tasse d'eau froide; laisser tremper jusqu'à ce que le tapioca soit mou, faire cuire lentement jusqu'à ce qu'il soit clair en ajoutant de l'eau chaude si c'est nécessaire. Peler, vider et couper en morceaux des pommes canadiennes; mettre dans une terrine beurrée. Verser par-dessus le tapioca cuit qui a été assaisonné avec du beurre et de la muscade. Faire cuire jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

Arsène Roy, S. J.

Notre cœur, que le monde prétend distraire avec des vanités, ressemble à cet enfant que l'on console d'une étoile en lui offrant des hochets.

V. Hugo.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

LA MAISON

PAR HENRY BOKDEAUX

Oh! irais-je? Confondant la dureté de ma famille et l'exil de Nazzarena, je ne songeais pas à rentrer chez nous. Quel appui, quelle consolation, y aurais-je rencontrés? Mon père m'avait défendu de sortir; je pouvais peut-être l'accueillir m'attendait, j'errais dans la rue, parmi les promeneurs endimanchés, hantant dans ma distraction l'un ou l'autre qui me traitait de malingre ou de malotru, ce qui m'était presque agréable tant j'avais besoin de changer le cours de ma peine. D'un pas automatique, et sans être le maître de ma direction, je parvins au Café des Navigateurs. Grand-père me compréhendrait, grand-père me représentait le salut auquel ce cher Martinot collaborait.

La salle était bondée, et tout de suite cette atmosphère de tabac et d'anis, ce bruit de paroles, ce mouvement, cette agitation me réconfortèrent. J'aperçus la note en directe de ma douleur et même quelque chose d'anormal et de solennel. Une décision de premier ordre avait été prise et à la façon dont on en parle, il devenait évident que c'était là un de ces événements historiques que plus tard l'on apprend en classe. Grand-père

était l'objet de mille témoignages d'honneur et de sympathie. On l'entourait on le félicitait, on lui prenait les mains bien qu'il résistât. Et, suprême faveur, on apportait du champagne. Du champagne, un jour comme celui-là? Je commençai d'en être ébahi, d'autant plus qu'on ne m'avait point donné de verre.

—Une coupe, ordonna Martinot ce cher Martinot qui décidément me comblait, —une coupe au michard.

Et il leva la sienne en l'air, d'un geste large, en proclamant:

—A l'élection du père Rambert! à la victoire de la République!

—Bravo! approuva le fidèle Calurin. Gallus et Mérimis s'épanouissaient de bonheur: sans doute ils voyaient en l'ère de la Beauté dont ils s'étaient entretenus devant moi si souvent. Quant à Cassenave, il supportait des deux mains le poids de sa tête et, les yeux vagues, fixait peut-être quelque vision. La servante inclinait la bouteille sur son verre, il dut imaginer que l'une des belles dames en robe Empire qui descendaient par le plafond dans sa mansarde pour lui donner à boire lui rendait publiquement visite:

—"Ziou", fit-il en se redressant. Et devant la mousse qui montait,

suivie du vin d'or, il fut pris d'un grison convulsif. Ses mains tremblantes ne réussirent pas à atteindre la coupe et il hoquetait de convulsions et d'impuissance.

Grand-père, seul manquant d'entraîne et même de gaieté. Sa mauvaise humeur était évidente. Il ne tenait point à la popularité, ni aux acclamations. Tout ce monde qui ouvrait la bouche pour boire ou pour crier le génial, l'énervait et le croirait qu'il eût préféré se trouver ailleurs, à la campagne, par exemple, à manger des fraises arrosées de crème de lait. Cependant, on le contraignait à céder à l'enthousiasme général.

Après tout peut-être bien, concédait-il. Sur tout pas de tyrans. La liberté. Oh! non, pas de tyrans! Et je revis instantanément mon père, sur le seuil de la porte, chassant de son bras tendu ces pauvres diables de bohémien. Et, par manière de protestation, je vidai ma coupe.

A ce moment précis, je n'oublierai de ma vie ce spectacle. Le bon père, fatigué, entra au Café des Navigateurs. Je le suivis de la porte; par conséquent je ne pouvais l'apercevoir que dans la glace. Or ce fut le visage de Martinot qui me signala sa présence. Martinot, tout à coup, devint blême comme celle de Cassenave, de sorte qu'un peu de champagne en gela. Déjà mon père, devant qui l'on s'écartait rapidement comme devant un personnage d'importance ou comme si l'on avait peur de lui, atteignit notre table.

Il ôta son chapeau et dit très poliment: —Je vous salue, messieurs, je viens chercher mon fils.

Personne ne souffla mot. Il se fit un grand silence, non seulement dans notre groupe, mais dans toute la salle attentive à cet incident. L'apparition de Nazzarena sur son cheval noir dans le cirque ne provoquait même pas tant de curiosité. On n'entendit qu'une exclamation: oh! poussée par le patron qui, la serviette en main, s'immobilisait dans son comptoir. Le premier, grand-père se remit et répondit avec calme, presque avec impertinence:

—Bonjour, Michel. Veux-tu prendre quelques choses avec nous?

Cette offre fut accueillie dans l'assistance par de petits rires narquois et

Et devant la mousse qui montait,

les langues se délièrent. Mais la diversion ne dura pas. Déjà mon père reprétait:

—Merci. Je viens chercher mon fils. Il est bientôt l'heure du dîner et nous vous attendons tous les deux.

Par là il invitait grand-père à se retirer avec nous. Compréhensif que son invitation n'était pas agréée, il toisa Martinot qui pour afficher son courage, ricanaient maintenant:

Dites donc, monsieur Martinot, puisque je me suis découvert, je vous prie de vous découvrir.

C'était vrai que Martinot gardait son chapeau sur la tête, mais je savais que c'était l'usage au café. Loin d'obtempérer à cet ordre, à cause du ton, personne ne s'y trompa malgré le je vous prie, il s'empressa d'enfoncer davantage son couvre-chef. La salle entière, intéressée et captivée, suivait les phases du dialogue, et dans un coin un loistie lança:

—Saluera. Saluera pas.

